

2014 est déjà là!

Relever des défis, braver des obstacles et aller de l'avant
afin de construire ensemble un avenir serein
dans la réalisation de nos projets communs
Que notre collaboration perdure en cette Nouvelle Année !

PHOTO: JEAN DOMINIQUE ROUSSEAU

*Un concert
en cadeau*



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **17 janvier 2014.**

ADMINISTRATEURS

Réjean Pellertin	Président	259-7623
Raynald Laflamme	Vice-président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Jean Dominique Rousseau	472-0665
Sylvie Allaire	472-0559
Lorraine Lamonde	259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**

Québec

Journal réalisé bénévolement St-François communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 700 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

Le Parc régional du Massif du Sud recherche des patrouilleurs bénévoles.....	4
Presbytère: Un premier financement pour sa conversion.....	5
L'action d'un grand bénévole soulignée.....	6
Fernand Bélanger: bénévole de l'année.....	7
Municipalité amie des aînés (MADA): L'étape de consultation est franchie.....	8
Une nouvelle vitrine sur notre histoire.....	9
Une pensée à l'intention de nos lecteurs hors territoire.....	9
La chronique du pompier.....	10
Les droits de la femme discutés chez les Fermières.....	11
Calendrier collecte.....	12
La langue française sera de nouveau à l'honneur.....	13-14
Opinion: «Félicitations à notre nouveau conseil municipal!».....	14
Déneigement des trottoirs sur le chemin St-François Ouest.....	15
Chronique policière: Le monoxyde de carbone.....	16
Renouvellement de la Politique nationale de la ruralité.....	17
L'Info Municipale.....	18
Cours de spinning au Centre Gym Santé.....	18
Des projets de Noël qui laissent des traces.....	19
Cueillette de bouteilles à l'école La Francolière: C'est ce samedi 11 janvier.....	19
Concert de Noël.....	20
Dernière journée d'école avant les vacances de Noël.....	20
Entrevue avec madame Sylvie Gaumond.....	21
Activité privilégiée.....	21
Collation spéciale.....	21
Dîner de Football.....	21
de Bric et de Broc: Mois d'émoi.....	22-23
Les Débrouillards.....	24
Becs et plumes.....	25
Sudoku.....	25
Ne restez pas indifférents.....	25
Avantage membre.....	27
Bienvenue aux nouveaux membres 2013-2014.....	27
L'Écho municipale.....	16 pages

Mot du maire

La nouvelle année est déjà là

Il me fait plaisir encore une fois de vous transmettre quelques nouvelles de votre Municipalité.

L'hiver est maintenant bien installé et votre équipe de déneigement s'investit jour et nuit pour garder nos routes dans le meilleur état possible. Il arrive parfois des circonstances incontrôlables (forte tempête, bris de machinerie, etc.) mais je sais que vous comprendrez; que voulez-vous, c'est ça notre hiver.



D'autre part, notre nouvelle patinoire est maintenant opérationnelle pour la joie de nos jeunes et même ceux des paroisses environnantes. Consultez notre programmation d'hiver et profitez de tout ce qui vous est offert.

Notre budget 2014 est maintenant adopté et nous avons dû y travailler pendant de longues heures. Cela a été un exercice particulièrement difficile cette année en raison du manque à gagner au niveau du remboursement de la TVQ et de l'augmentation inhabituelle de la valeur des résidences. Je voudrais ici remercier les six conseillers autour de la table pour leur disponibilité et leur collaboration franche et sincère. S'il y en a d'entre vous qui s'inquiétaient encore du nouveau conseil municipal, rassurez-vous, les discussions honnêtes entre nous sont bien engagées et sont l'assurance d'une bonne continuité.

En terminant, au nom du Conseil, au nom de ma conjointe et en mon nom personnel, je souhaite sincèrement à chacun de vous tous et toutes une année 2014 remplie de santé, de réussites et de bonheur. ☺

Régnald Roy, maire



**Pour tous vos projets....
nous avons ce qu'il vous faut !**



La Coop
Rivière-du-Sud

St-François 34, Ch. St-François O 259-7715	Berthier-sur-Mer 23-B, Principale Est 259-7718	La Durantaye 25, Olivier-Morel 884-2802	St-Damien 35, rue St-Jean 789-2477	Site Internet : www.cooprds.ca Courriel : cooprivsud@globetrotter.net
---	---	--	---	---

Le Parc régional du Massif du Sud recherche des patrouilleurs bénévoles



Le Parc régional du Massif du Sud recherche de bénévoles pour constituer une équipe de patrouille de ski de fond et de raquette sur son territoire.

Qui peut être patrouilleur et quels sont les critères d'admissibilité?

- être un skieur intermédiaire âgé de 18 ans et plus;
- suivre les cours de secourisme et de réanimation cardio-respiratoire dispensés par un organisme compétent. Détenir une formation en secourisme est un atout;
- être disponible pendant les fins de semaine de la saison de ski ainsi que quelques journées hors saison;
- avoir de l'entregent, aimer travailler en équipe et avec le public.

Les tâches consistent essentiellement à assurer une présence dans le réseau de sentiers de ski de fond et de raquette du Parc régional, selon des parcours préétablis.

Les rôles et les fonctions du patrouilleur:

- prodiguer les premiers soins immédiats et temporaires à une personne blessée dans un accident;
- avoir les connaissances techniques appropriées;
- avoir la capacité d'utiliser ces connaissances;
- faire de la prévention et communiquer de l'information aux utilisateurs;
- avoir confiance en soi et être capable de gérer une situation d'urgence;
- intervenir de façon courtoise et professionnelle;

La disponibilité demandée est de quatre jours de fin de semaine par mois.

Avantages

En plus de recevoir une formation avancée en premiers soins, les patrouilleurs bénévoles se verront remettre un laissez-passer annuel au Parc

régional. De plus, les patrouilleurs

seront protégés dans l'exercice de leurs fonctions par l'assurance responsabilité civile du Parc. Des manteaux et d'autres avantages pourront être fournis.

Le réseau de sentiers du Parc est composé de 30 km de sentiers entretenus et balisés pour la pratique du ski de fond, de 40 km de sentiers aménagés et balisés pour la raquette et enfin, de trois nouveaux secteurs constitués de forêts anciennes et destinés exclusivement au ski Hok. Dès le 14 décembre, le Parc régional sera ouvert tous les jours de la semaine, de 8 h 30 à 16 h 30.

Pour plus d'information, consultez notre site internet au www.massifdusud.com.

Venez vivre une nouvelle expérience de plein air. On vous attend! ☺

Source: Jean François Préfontaine, directeur
Parc régional du Massif du Sud



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Un premier financement pour sa conversion

Le Gouvernement du Québec investit dans la restauration de l'enveloppe extérieure du presbytère

Le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et de la région de la Chaudière-Appalaches, Agnès Maltais, ont annoncé l'attribution d'une subvention de 257 100 \$ pour la restauration de l'enveloppe extérieure du presbytère.

« La réalisation de ce projet est le résultat d'un bel élan de générosité porté par la détermination de toute la communauté. Il importe de préserver ce presbytère qui fait partie du site patrimonial de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Sa restauration permettra de mettre ce bâtiment en valeur et contribuera à revitaliser le cœur de ce village qui regroupe certains des immeubles les plus anciens de la municipalité », a fait savoir le ministre Maka Kotto.



« Les travaux de restauration permettront à la Corporation des Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud d'effectuer la conversion du presbytère en logements sociaux. Je salue cette décision judicieuse qui permettra à des résidents de bénéficier d'un milieu de vie de qualité dans le respect de leurs capacités financières », a déclaré la ministre Agnès Maltais.

Inoccupé depuis 2008, le presbytère de l'église de Saint-François-de-Sales est situé dans un site patrimonial classé en 1988. Ce site remarquable regroupe plusieurs bâtiments initialement à vocation religieuse et s'impose sur une échine rocheuse dans le centre historique du village. Témoin d'un mode de construction en vigueur au XIX^e siècle et issu du courant Second Empire, le presbytère de l'église de Saint-François-de-Sales compte parmi les maisons curiales du Québec dont il importe d'assurer la préservation.

Les travaux prévus consistent notamment en la restauration du revêtement extérieur, des fondations, de la toiture, des galeries, des portes et des

fenêtres. En parallèle, l'intérieur sera converti en logements sociaux.

La subvention de 257 100 \$ est accordée dans le cadre du programme Aide aux immobilisations et provient du Fonds du patrimoine culturel québécois visant les biens patrimoniaux protégés par le ministre de la Culture et des Communications, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

De l'information additionnelle concernant le site patrimonial de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ainsi que tous les éléments patrimoniaux inscrits au Registre du patrimoine culturel est disponible sur le site du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, au <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>.

Source: Marc-André de Blois, attaché de presse
Cabinet du ministre de la Culture et des Communications



Le député Norbert Morin, s'est dit fier de voir l'achèvement de cet engagement. Il accompagne ici les membres du comité Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud : M. Jacques Boulet, président, M. Daniel Morin, Mme Mélanie Simard, et M. Jean-Yves Gosselin.

L'action d'un grand bénévole soulignée

✍ par Raynald Laflamme

Le 5 à 7 des bénévoles a été l'occasion pour la communauté de la rivière du Sud de souligner l'apport exceptionnel de Wilfrid Marceau qui a donné 37 années de sa vie aux Loisirs Saint-François, dont 34 ans à titre de président.

C'est au conseil de Fabrique de la paroisse Saint-François-de-Sales que l'on doit d'avoir soumis le nom de M. Marceau pour recevoir la Médaille du lieutenant-gouverneur. Cet honneur lui a été rendu le 27 avril 2013 à Charny, lors d'une cérémonie protocolaire en présence de l'honorable Pierre Duchesne.

«Pour tout ce que tu as apporté au développement des loisirs et sache que tu mérites amplement cette médaille qui représente tout ce temps passé, tous ces efforts rendus, toute cette volonté d'innover et d'aller de l'avant. Bravo pour ce que tu inspires et merci pour tout ce que tu as fait!», a exprimé le président de la Fabrique au nom de la communauté.

Les grands pans de son action bénévole ont été mentionnés, mais c'est le récipiendaire même qui a remémoré au micro ses années d'action bénévole avec la verve et le franc parlé qu'on lui connaît. ♦

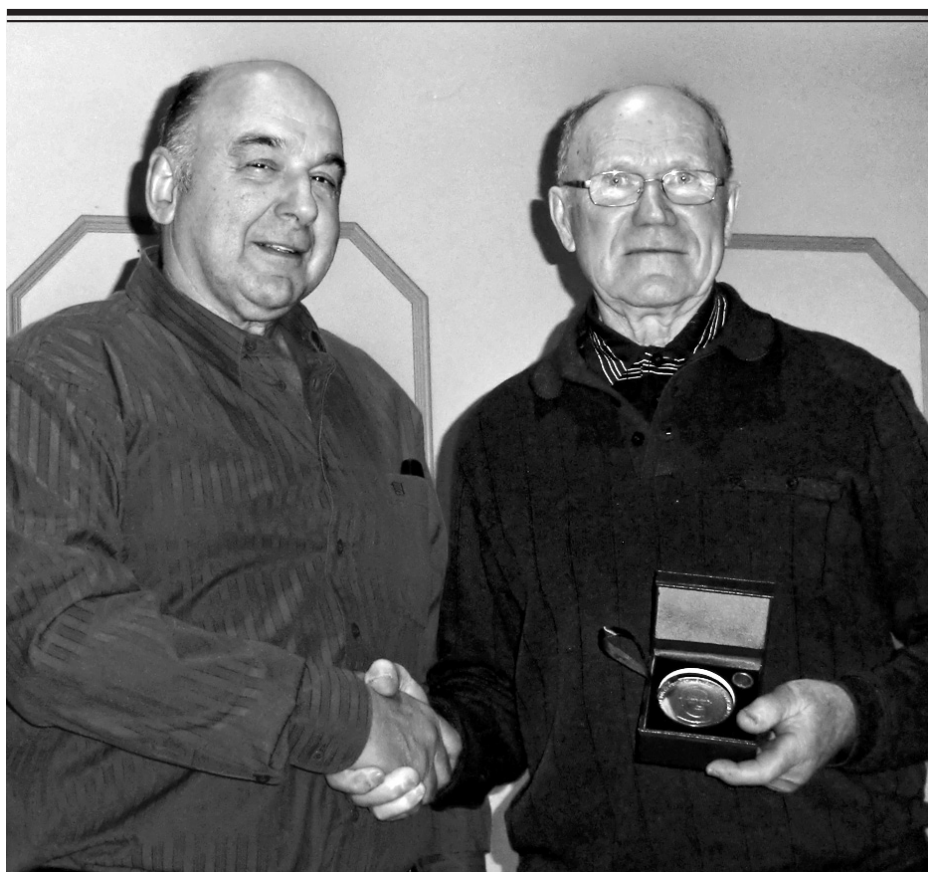


Photo: Jean Dominique Rousseau

Le maire Rénald Roy a félicité au nom de la communauté M. Wilfrid Marceau, récipiendaire de la Médaille du lieutenant-gouverneur.

Un pionnier de l'action bénévole aux Loisirs

- En 1949, âgé de 19 ans, il fit ses premières actions pour l'œuvre des terrains de jeu, l'O.T.J.;
- En 1956, création du Carnaval de Saint-François avec la création d'un Comité. L'aventure a duré 33 ans:
 - recrutement des duchesses;
 - vente des billets pendant 25 ans;
 - vente de la bougie pendant 15 ans; les soirs et les fins de semaine;

Quelle époque grisante pour Saint-François dont la renommée de son carnaval s'étendait de Lévis à La Pocatière.

Leur objectif : développer les loisirs en maintenant à flot les finances par la recherche de bons commanditaires et ce tout en s'occupant de la programmation.

- En 1967, construction du Centre des Loisirs avec le curé Louis Pelletier comme maître charpentier et le travail de plusieurs bénévoles. Ce fut sa plus grande réalisation
- En 1979, il fut nommé vice-président des Fêtes du 250^e.

Voilà, «Hérode!*

* Son patois. ♦

■ Fernand Bélanger: bénévole de l'année



La Municipalité de Saint-François a remis le titre de Bénévole de l'année à M. Fernand Bélanger, accompagné sur la photo du maire Rénauld Roy et de Valérie Leblanc, coordonnatrice aux loisirs.

✍ par Raynald Laflamme

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a désigné Fernand Bélanger bénévole de l'année lors du traditionnel 5 à 7 des bénévoles où sont invités la centaine de bénévoles qui donnent de leur temps pour faire de la communauté un endroit où il fait bon vivre.

Une reconnaissance qui tombait à point nommé pour Fernand Bélanger, jetant un baume sur sa défaite aux élections municipales du 3

novembre dernier où les électeurs lui ont préféré son opposant au siège 1.

En répondant toujours présent à ceux qui l'ont sollicité, Fernand Bélanger est qualifié par ses pairs de «travailleur acharné» sur qui la communauté peut compter.

«Notre bénévole a été très présent. Il a mis beaucoup de temps et d'énergie pour l'embellissement de nos lieux publics et de nos bâtiments», a attesté Valérie Leblanc, coordonnatrice aux loisirs, avant de dévoiler son nom et l'accueillir sur

scène en présence du maire, Rénauld Roy.

En félicitant le récipiendaire, l'ex-collègue de Fernand Bélanger à table du conseil a saisi l'occasion pour remercier tous les membres du conseil municipal, présents et passés, «toutes ces personnes, dont j'en suis, qui ont donné et donne le meilleur d'eux-mêmes pour notre communauté, sans oublier nos employés qui, eux aussi, participent à

leur façon au mieux-être de tous».

Tous les bénévoles présents à cette activité reconnaissance, bien que moins nombreux que par les années précédentes, ont eu droit à un repas copieux offert gracieusement par la Municipalité.

«Cette soirée est pour nous une façon de vous remercier, tout en vous permettant de vous amuser. Un moyen de permettre à nos bénévoles de socialiser...» a conclu Valérie Leblanc qui agissait à titre de maître de cérémonie. ♦

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
— AVOCATS S.N. —

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945



Me Lemieux

Me Fradette

Me Boilard

Me Bouffard

Me Labrie

Me Théberge

L'étape de consultation est franchie

✍ par Raynald Laflamme et Lorraine Lamonde



La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a franchi l'étape de consultation menant à une politique des aînés et à un plan d'action pour les trois années.

Une quinzaine de personnes ont participé à l'exercice le 28 novembre dernier en exprimant leur point de vue sur les sujets pouvant les aider à vieillir dans leur communauté tout en restant actifs.

Loisirs et culture

Pour demeurer actifs, les aînés souhaitent des loisirs adaptés, soit du temps de baignade le samedi après-midi, la création d'un club de marche, l'allongement de la piste cyclable. Pour eux la bibliothèque leur est inaccessible le mercredi et en demande l'ouverture, le mardi ou le jeudi. De plus, elle devra offrir des livres imprimés avec de plus gros caractères.

Transport

L'horaire du service de transport collectif offert sur le territoire de la municipalité ne répond pas à leurs besoins de déplacement. Les aînés souhaitent développer un réseau d'amis accompagnateurs, soit pour des emplettes ou des soins sur Lévis et Québec. Pour ce faire, il faudra établir une liste de bénévoles et prévoir un budget compensant les frais de transport du bénévole accompagnateur.

Habitat

Si les aînés connaissent les choix qui s'offrent à eux quand viendra le temps d'abandonner la résidence, tel le Pavillon Pelletier avec ses vingt logements pour personne autonome, ils demeurent peu informés des services de maintien à domicile. La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny aurait intérêt à mieux faire connaître sa gamme de services d'aide à domicile qui va bien au-delà de l'entretien ménager, de la préparation de repas et du grand ménage. La sécurité est une préoccupation constante et demande une présence policière accrue et régulière au village.

Espaces extérieurs et bâtiments

Vivre au village demande l'amélioration des trottoirs et de l'éclairage de rue qui est déficiente. En hiver, un meilleur déneigement des trottoirs faciliterait des déplacements sécuritaires. Aussi, le mobilier urbain et sa signalisation

manquent. Les aînés apprécieraient la présence de toilette dans les lieux publics, tel le Parc Morigeau.

Soutien communautaire et service de santé

La présence d'un médecin et d'un pharmacien dans la communauté est très appréciée. De plus, les prises de sang effectuées à Saint-François par le personnel du CLSC de Montmagny sont aussi un service très apprécié. Le maintien en santé par l'activité physique est un plus avec les services offerts par Vie active et la FADOQ.

Information et promotion

La Municipalité et le journal communautaire L'Écho de Saint-François sont les deux sources d'information privilégiées par les aînés. Une chronique pour les aînés gagnerait d'autant leur faveur si elle offrait une meilleure lisibilité avec l'emploi d'un caractère plus gros.

Respect et inclusion sociale

À Saint-François, les aînés se perçoivent comme faisant partie intégrante du tissu social. Ils apprécient les activités communautaires où il y a maillage entre les générations. L'école fait des efforts pour conscientiser les jeunes à l'inclusion communautaire de la personne âgée. La journée internationale des aînés, le 1er octobre, gagnerait à être soulignée davantage avec la présentation d'une conférence sur des sujets d'intérêts.

Engagement social et citoyen

À Saint-François, les aînés reconnaissent l'apport indéniable des bénévoles dans les différents services communautaires. Les besoins connus sont comblés, mais les besoins non comblés le sont peut-être parce qu'ils sont méconnus. Ainsi, une liste des services offerts et des besoins non comblés susciterait davantage l'apport de bénévolat. Le 5@7 des bénévoles demeure très apprécié pour reconnaître l'action bénévole dans la communauté.

Mise en œuvre des actions

Le comité MADA aura au cours des prochains mois à mettre en œuvre la politique des aînés et son plan d'action en favorisant l'arrimage avec sa politique familiale. Un soutien financier et technique par le Gouvernement du Québec est possible pour que Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud puisse adapter son milieu de vie aux réalités et aux besoins des familles et des personnes aînées. ☪



Photo : Site Internet patrimoinessaintfrancois.org

Une nouvelle vitrine sur notre histoire

Renouvelez vos souvenirs historiques et retracez le parcours de vos ancêtres grâce au nouveau site Internet de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Vous êtes invités à le visiter à l'adresse suivante: patrimoinessaintfrancois.org

Vous y trouverez des renseignements historiques, des photos récentes et des photos anciennes. Vous reconnaîtrez des gens et pourrez nous aider à en identifier.

N'hésitez pas à nous formuler vos commentaires et à nous faire parvenir d'autres photos en indiquant le plus possible de renseignements.

Bonne consultation!

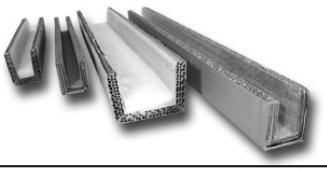
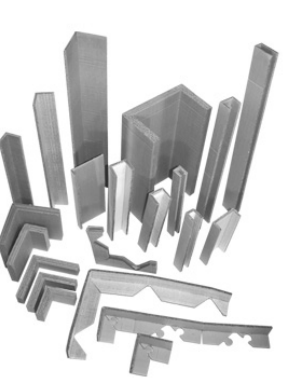
**Source: Jacques Boulet, président
Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**



**EMBALLAGES
LM
PACKAGING**

Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM

25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com



Une pensée à l'intention de nos lecteurs hors territoire

Le conseil d'administration du journal L'Écho adresse ses vœux de bonne et heureuse année à la communauté et à ses membres et remercie plus particulièrement ses abonnées de leur fidélité. Année après année, ceux-ci font le choix de renouveler leur abonnement au journal communautaire de façon à recevoir des nouvelles de la communauté sudfranciscoise. Merci de vos encouragements!

de Montmagny

Marie-Paule Lachance

de Saint-Pierre

Cécile P. Montminy

de Berthier-sur-Mer

Jean-Marie Garant

Carole Simard

Pierrette C. Talbot

de Saint-Vallier

Lise Laliberté

de Saint-Charles

Lucie Paré

de Lévis

Jacques Chabot

de Charny

Léon Bonneau

de L'Ancienne-Lorette

Léonard Lemieux

de Beauport

Michel Boulet

de Québec

Gisèle Gamache

Yves Jean

Denis Lamonde

Laurette Lamonde

Marcel Lamonde

de Chambly

David Gendron

de Calgary

Keven Gosselin

Autobus L.S.B.C. inc.



10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

Bilan 2013 du Service de protection incendie

✍ par Jacques Théberge, directeur incendie
Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Avec un surplus budgétaire de 34 486\$ au 30 novembre 2013 votre service incendie est fier de son administration 2013. Depuis 2006, lors de ma nomination au poste de directeur incendie, c'est plus de 121 000\$ qui sont laissés dans le coffre de la municipalité. Ce montant est conjointement dû à la hausse des mesures de sécurité entreprises par chacun d'entre vous sur votre propriété. L'instauration de la Chronique du pompier dans le journal *L'Écho* fût très appréciée des citoyens par des conseils simples et pertinents qui ont eu une influence positive.

Le nombre d'interventions jusqu'en novembre 2013 a été de 20 sorties en incendie et de 27 sorties pour les Premiers Répondants de Saint-François. Les interventions réalisées et ce à la satisfaction des personnes concernées vont de feux de résidence, feux industriels et au feu de forêt qui furent contrôlés avec professionnalisme. En augmentant la sécurité chacun chez soi on contribue à diminuer le nombre de sortie et à la stabilité de nos taxes municipales.

Au-delà des performances et des statistiques n'hésitez pas à composer le 911 pour tout besoin en matière d'urgence, car plus vite les mesures d'urgence sont avisées, plus vite ils peuvent vous aider.

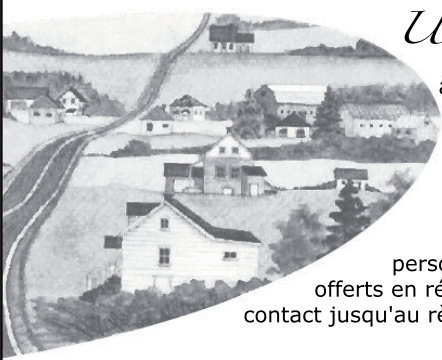
Au nom du Service incendie, des Premiers Répondants et en mon nom personnel, nous vous souhaitons une Bonne Année 2014. Nous aimons mieux parler avec vous que de parler de vous alors la sécurité avant tout! ☺



Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : **418 248-7970**
Sans frais : 1 800 463-4877

**Promutuel Montmagny-L'Islet,
un assureur
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance



PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance
habitation • automobile • commercial • agricole • vie



**PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.**
www.philiassblais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

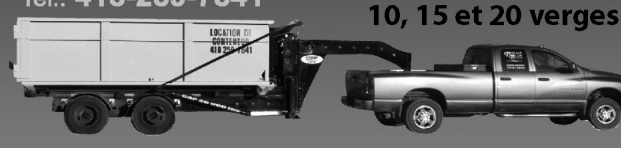


JB

218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneur
10, 15 et 20 verges



Les droits de la femme discutés chez les Fermières

La réunion de janvier du Cercle de fermières de Saint-François aura lieu ce mardi 14 janvier à 13h30 au local habituel. Une invitée sera présente pour renseigner nos fermières sur les droits de la femme. Bienvenue à toutes.

Source: Comité des Fermières

Transport Adapté
« Vieux Quai »



C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

REPRISE DU SERVICE DE TOILETTAGE

à un poil près

Tonte et toilettage

253, chemin St-François Est

St-François-de-la-Rivière-du-Sud

(418) 259-2732

Les « chatmedis »
avant-midis

Nos samedis avant-midis,
sont maintenant exclusivement
réservés à la tonte des chats.

Sur réservation




Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



Lalimec

USINAGE
SOUDURE



Alain Laliberté
Tél.: 418 884-3407
Téléc.: 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca
358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



GHISLAIN VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Entrepreneur? Auto-constructeur?

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

En électricité et chauffage, ici vous trouvez vos produits.

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont
Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com

Service de réparation Jp



Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax: 418 248-4186
Cell.: 418 291-1159

Voici le calendrier détaillé pour la collecte des déchets, de la récupération ainsi que des monstres pour l'année 2014.

janvier '14						
D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	1	2	3
12	13	14	15	9	10	11
19	20	21	22	16	17	18
26	27	28	29	23	24	25
				30	31	

février '14						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

mars '14						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

avril '14						
D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

mai '14						
D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	1	2	3
11	12	13	14	8	9	10
18	19	20	21	15	16	17
25	26	27	28	22	23	24
				29	30	31

juin '14						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

juillet '14						
D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

août '14						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

septembre '14						
D	L	M	M	J	V	S
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

octobre '14						
D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

novembre '14						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

décembre '14						
D	L	M	M	J	V	S
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

MONSTRES

DERNIER VENDREDI DU MOIS SAUF EXCEPTION

RÉCUPÉRATION

DÉCHETS

La langue française sera de nouveau à l'honneur lors des Rencontres Au fil des mots

Du 20 au 24 janvier prochain, le français sera à l'honneur à Montmagny dans le cadre de la 2e édition des Rencontres Au fil des mots. Unique en son genre, l'évènement littéraire propose plusieurs activités majoritairement gratuites pour sensibiliser l'ensemble de la population à la richesse de notre langue. Parmi les incontournables d'Au fil de mots, on retrouve notamment les dictées du prolifique auteur-compositeur-interprète Vincent Vallières ainsi que les rencontres avec des auteurs de différents genres littéraires : le maître du thriller québécois Martin Michaud, les rappeurs de Taktika, la conteuse Arleen Thibault et l'auteure jeunesse Valérie Perreault.



Dictées de Vincent Vallières

Avec 15 nominations en carrière au Gala de l'ADISQ et trois prix Félix, Vincent Vallières n'a plus besoin de présentation. Le 20 janvier, à 19 h, au cinéma Taché, 50 personnes pourront mesurer leur maîtrise de la langue française en se soumettant à la dictée composée par l'artiste spécialement pour l'évènement magnymontois. Les trois concurrents qui obtiendront le meilleur pointage se verront remettre de magnifiques prix, dont une tablette électronique offerte par le Centre Hi-Fi au grand gagnant. Pour participer, il faut obligatoirement s'inscrire auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

en composant le 418 248-6022. Le coût est de 5 \$ par participant, mais les sommes amassées seront entièrement remises au Groupe en alphabétisation Montmagny-Nord (GAMN).

Cette même journée, notons que l'artiste lira également des dictées à 50 élèves de niveau secondaire et collégial sur l'heure du midi ainsi qu'à une quinzaine d'apprenants en francisation et en alphabétisation du GAMN à 15 h.

Rencontres avec Martin Michaud

De son côté, l'auteur québécois de polars Martin Michaud, dont le travail a souvent été comparé à celui d'auteurs internationaux tels Michael Connelly, Ian Rankin et Henning Mankell, sera à Montmagny le 21 janvier. Sur le coup de midi, il prononcera une conférence ouverte à tous à la bibliothèque du Centre d'études collégiales de Montmagny tandis qu'à 15 h, on pourra le rencontrer lors d'une séance de signatures à la librairie Livres en tête.

Atelier d'écriture de chansons avec Taktika

Fort du succès obtenu lors de leur passage à Montmagny en 2011, les rappeurs de Taktika reviennent expliquer aux élèves de l'École secondaire Louis-Jacques-Casault comment écrire une chanson en utilisant judicieusement les rimes et les mots. L'atelier se tiendra le 22 janvier, de 11 h 45 à 13 h, au local La Tanière.

Notons que ce même soir, les Arts de la scène de Montmagny projeteront au cinéma Taché le film de répertoire L'Autre Maison du réalisateur Mathieu Roy, à 19 h. Pour assister à l'activité, les tarifs habituels de 7 \$ (5 \$ pour les étudiants et les détenteurs de la carte-loisirs de Montmagny) s'appliqueront.

Arleen Thibault et les contes

Le 23 janvier, la conteuse Arleen Thibault de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, qui est reconnue pour ses qualités d'interprétation, son expressivité et sa forte présence sur scène, sera au local du GAMN de 13 h à 16 h pour offrir à la population un atelier sur le conte québécois. Ceux qui n'auront pas eu la chance de l'entendre en après-midi pourront se reprendre en soirée puisqu'elle sera au café bistro Au coin du monde dès 20 h pour faire vivre

Suite à la page 14

VOS EXPERTS EN ASSURANCE AUTO - HABITATION - COMMERCIALE ET AGRICOLE

Pierre Paré | Andrée-Anne Vézina | Jacques Pineau | Geneviève Bourgouin | Serge Delisle



Un choix
de confiance assuré
DEPUIS 30 ANS



234, boulevard Taché Est, Montmagny 418 248-3358 1 800 607-7781 www.aflassurances.ca

Suite de la page 13

Au fil des mots

aux convives des univers de conte colorés, poétiques et humoristiques.

Valérie Perreault

Pour sa part, l'auteure jeunesse Valérie Perreault passera les 22, 23 et 24 janvier dans les écoles primaires magnymontoises ayant pris entente avec le comité organisateur pour offrir aux élèves des ateliers. Comme elle est diplômée en enseignement primaire et préscolaire, c'est un milieu qu'elle connaît bien. Nul doute qu'elle saura éveiller tous ces jeunes aux beautés de la langue française.

Pour avoir plus de détails sur la programmation des Rencontres Au fil des mots et connaître les règlements des dictées, il suffit de consulter le www.ville.montmagny.qc.ca/aufilesmots ou de composer le 418 248-6022.

Soulignons que la présentation de cet événement est rendue possible grâce à la précieuse collaboration du ministère de la Culture et des Communications, des Arts de la scène de Montmagny, du GAMN, de la librairie Livres en tête, du Centre d'études collégiales de Montmagny et du café bistro Au coin du monde. ☺

Source : Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny

Opinion

«Félicitations à notre nouveau conseil municipal!»

-- Marie-Claire L. Gendron

La population a voté en très grand nombre et a fait son choix éclairé; le processus a été on ne peut plus démocratique... Félicitations à tous les élus!

Malheureusement, lors d'élections, il y a toujours des perdants qui doivent accepter la défaite.

La population a décidé d'accorder sa confiance à ces élus qui devront travailler ensemble pour tous les citoyens.

À nous de les respecter et de leur faire connaître nos points de vue lors de la période de questions.

À tous Bonne et Heureuse Année 2014!

Une citoyenne qui continuera à s'intéresser aux affaires municipales. ☺

Marie-Claire L. Gendron

FERME HORTICOLE

Lajoie

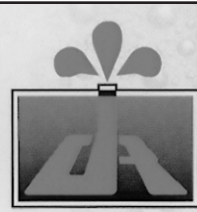


Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com



Forage J. & R. Cloutier inc.

R.B.Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE Puits ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél.: 418 259-7490 • Cell.: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



Restaurant L'ARRÊT STOP

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Déneigement des trottoirs sur le chemin St-François Ouest

La Municipalité tente cet hiver de rendre les trottoirs dans le village plus accessibles et sécuritaires aux utilisateurs. En effet, dans les opérations de déneigement, il va y avoir une chenillette qui va dégager les trottoirs. Au moment où ces lignes sont écrites, c'est déjà en fonction.



GARAGE SERVICES
Mario Tech Inc.
 MARIO THÉBERGE
 propriétaire
 Spécialité **VOLKS**
 Mécanique générale
 2, boul. Taché Ouest
 Montmagny (Québec)
 G5V 3A1
 418 248-1800

Le déneigement des trottoirs se fera très tôt afin que les écoliers et les travailleurs ne soient pas obligés de marcher dans la rue. Ce sera ainsi bien plus sécuritaire.

Le trottoir sera également sablé lorsque la situation l'exigera.

C'est le trottoir du côté sud du chemin St-François Ouest qui sera surtout dégagé. Pourquoi? Parce que si on dégage les 2 côtés en même temps, le chemin deviendra très étroit lors de l'opération du ramassage de la neige pour les véhicules coincés derrière le camion et le souffleur. En privilégiant le côté sud, les véhicules auront plus d'espace pour doubler le souffleur et le camion lorsque le signaleur leur fera signe de passer. Là aussi, c'est l'aspect sécuritaire qui prévaut.

Je demanderais aux propriétaires riverains du trottoir leur coopération. Lorsque le trottoir est dégagé, veuillez s'il vous plaît ne pas prendre la neige de votre cour et la déposer sur celui-ci. Les marcheurs et la Municipalité vous en seront reconnaissants. ☺

Yves Laflamme, directeur général

SPORTS
 WWW.STFRANCOIS.CA




François Lapointe
 Député
 Comté de Montmagny-L'Islet
 Kamouraska-Rivière-du-Loup
 114, avenue de la Gare
 Montmagny (QC) G5V 2T3
 418-248-1211
 Francois.Lapointe@parl.gc.ca

☎ 418-248-5622
 📠 418-248-7071



GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS
 ET FILS

🔧 Pare-brise

🔧 Expert collision automobile

🔧 Débosselage • Peinture



GARANTIE NATIONALE

Chronique policière

Le monoxyde de carbone



Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme la gazoline, l'huile, le gaz, le kérosène, le propane et le bois. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles. Le CO est présent dans la plupart des domiciles. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

Les sources de CO

- Les garages souterrains ou attenants à la maison;
- les fournaies à l'huile, les poêles au bois et le chauffage au gaz;
- les appareils de chauffage d'appoint au gaz, au kérosène et au pétrole;
- les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue;
- les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

Les intoxications

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO.

Les symptômes

- faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue;
- exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement;
- exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

Prévenir les intoxications

L'entretien de l'appareil de chauffage

- S'assurer du bon état du système de chauffage en le faisant inspecter par un entrepreneur professionnel au moins une fois par année ou lors d'une modification ou du remplacement du système.
- Lors d'une modification au système de chauffage, s'assurer que la dimension intérieure de la cheminée et du conduit de raccordement est compatible avec le nouvel appareil de chauffage.



Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca



- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

418 259-7440
téléc. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0



LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: **418-259-2709**
Téléc.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Le monde rural paré à contribuer davantage à la prospérité du Québec



La Politique nationale de la ruralité, renouvelée pour 10 ans, permettra aux milieux ruraux de se propulser vers une nouvelle phase de leur développement en matière de prise en charge, de vision territoriale et d'innovations. C'est ce qu'a soutenu madame Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec, au moment du dévoilement.

«La ruralité est importante pour tout le Québec, rappelle madame Bolduc. Sa contribution à la prospérité collective est indéniable. On y retrouve 25 % de la population et celle-ci contribue pour 30 % du PIB québécois. Cette ruralité, elle a changé, évolué. La Politique nationale de la ruralité suit cette évolution pour favoriser aujourd'hui l'émergence d'une vision territoriale, le décroissement et la mise en commun des efforts comme des ressources. Il faut le rappeler, c'est une politique citoyenne, modulée et décentralisée. Parce que le territoire rural, c'est d'abord l'affaire de tous les gens qui l'habitent, des citoyens engagés qui travaillent ensemble pour l'avancement de leur milieu de vie. Il faut tout un village pour élever un enfant, il en faut tout un aussi pour développer un territoire.»

Rappelant la tournée du Québec que Solidarité rurale du Québec a effectuée pour écouter ce que près de 2 000 personnes avaient à dire sur la Politique, elle a par ailleurs assuré que celle-ci répondait aux besoins exprimés sur le terrain. Solidarité rurale du Québec a salué en particulier la majoration du nombre d'agents de développement rural, ainsi que l'instauration des Pactes plus, deux nouveautés qui sont des réponses directes aux demandes des ruraux.

À propos de la Politique nationale de la ruralité

La Politique nationale de la ruralité a été annoncée en 2001 et renouvelée en 2007. Elle a pour objectif de stimuler la vitalité des milieux en favorisant la prise en charge locale du développement, en misant sur une vision territoriale, la mobilisation des citoyens et sur une responsabilisation des milieux concernant l'utilisation des ressources. À cette fin, elle met à la disposition

des communautés un réseau d'agents de développement rural chargés de mobiliser les milieux et de les accompagner, ainsi que les pactes ruraux, des enveloppes financières destinées à supporter des projets de développement. En 2010, l'OCDE l'a reconnue comme l'une des politiques de développement parmi les plus avancées mises de l'avant par ses pays membres.

À propos de Solidarité rurale du Québec

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés. Composée d'une trentaine d'organismes nationaux, de près de 200 membres corporatifs et individuels, la Coalition agit, depuis juin 1997, à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de ruralité. ☉

**Source : Cynthia Rivard, directrice
Communications et affaires publiques
Solidarité rurale du Québec**

Retombées économiques de la Politique nationale de la ruralité pour la région

MRC de Montmagny

Centre de formation, d'expérimentation et de diffusion en cirque équestre La Centaurée (laboratoire rural) : Mise sur pied d'un centre de formation lié au cirque équestre, d'un espace de recherche-crédation et d'un site de diffusion.

MRC de L'Islet

Mise en valeur des produits forestiers non ligneux (PFNL) de la MRC de L'Islet (laboratoire rural) : Prise en charge collective de la mise en valeur de produits forestiers non ligneux en produits à valeur ajoutée. ☉

impression offset et numérique

conception | web

kiosque

affichage grand format

signalétique intérieure

CREDO
création • impression • affichage

Expertise, passion et créativité
au service des entreprises.

1010, rue Renault, Saint-Jean-Christophe QC G6Z 2Y8
T 418 839.7207 | F 418 839.1665 | 1 888 839.7207

www.impressionscredo.ca

L'Info Municipale

Bibliothèque

La Bibliothèque du Rocher est ouverte les lundis de 18h30 à 20h et mercredis de 14h à 16h.

Location de salles

Prix des locations de salles du Centre des Loisirs

Grande Salle

125\$/jour montée

75\$/jour montée par le locateur

150\$/jour Montée + Service de bar

Bar

50\$/jour

80\$/jour + service de Bar

Salle des Fêtes (Non-chauffée, été seulement)

150\$/jour Montée

100\$/jour montée par le locateur

Cabane du curé, Saloon, Cabane à sucre

40\$/jour + acompte de 100\$ remis au retour des clés

Prises de sang

Voici les dates des prises de sang à Saint-François

Service aux 2 semaines

- 3 janvier, 17 janvier, 31 janvier
- 14 et 28 février
- 14 et 28 mars
- 11 et 25 avril
- 9 et 23 mai
- 6 et 20 juin



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Cours de spinning au Centre Gym Santé

Cela ne fait pas de vous un amateur de vélo? C'est plus simplement une façon intense de s'entraîner.

Buts et objectifs

- Vous progressez à votre rythme; adaptation : un mois;
- Vous allez être énergique et en meilleure santé
- Vous allez repousser certaines maladies, diabète, cholestérol et bien d'autres problèmes reliés à la sédentarité;
- Cardio rapide et intense, peu importe votre âge;
- Même si vous avez un surplus de poids, vous allez diminuer de 50% le risque de faire une crise cardiaque;
- Souplesse, puissance, résistance, endurance;
- Perte de poids entre 600 et 1000 calories en une heure;
- Guérit certaines blessures de course;
- Risque de blessure nul grâce à un positionnement naturel du corps;

Vous voulez faire un essai, contactez Mario au 418-259-2454. ☎

Source : Mario Marcoux
Centre Gym Santé

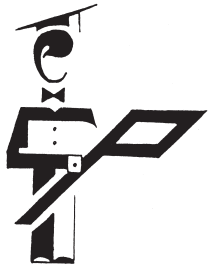


Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
 ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Des projets de Noël qui laissent des traces

par Lydia Laliberté et Malick Guimont-Boulet

Deux projets de Noël ont été réalisés dans la classe de 4e et 5e année de madame Valérie Savoie. D'abord, comme chaque année, des poèmes de Noël ont été écrits en équipe pour en faire un recueil. Les élèves se sont rendus à pied les lire le 17 décembre à la résidence privée de Brigitte Gagnon à St-François qui accueille des personnes âgées et des adultes ayant différentes problématiques.

De plus, la tradition de bas de Noël a été recrée. C'est pourquoi le lundi 2 décembre, chaque élève en a réalisé deux en feutrine avec des grands-mamans et des Fermières de notre paroisse. Les grands-mamans étaient si fières d'aider leurs petits-fils ou leurs petites-filles. C'était génial! Ce fut un après-midi magnifique. Ce projet sera soumis au concours québécois en entrepreneuriat, volet étudiant. Nous sommes allés les distribuer, le 9 décembre à trois endroits hébergeant des personnes âgées.



Il s'agit des résidences L'Orchidée et Au Fil du Temps de Berthier-sur-Mer ainsi qu'au CHSLD de St-Raphaël. Nous

voulions, par ces gestes, apporter joie et réconfort à ces personnes en cette période des Fêtes. Pour ces différentes visites, un élève était déguisé en Père Noël et nous avons aussi préparé deux chansons de Noël que nous avons chantées aux différents résidents. Ce fut des moments marquants pour tous. ❁



Cueillette de bouteilles à l'école La Francolière C'est ce samedi 11 janvier

Un rappel : cueillette de bouteilles vides ce samedi 11 janvier de 9h à 14h à l'école La Francolière. Il s'agit d'une activité pour financer le voyage des élèves de 5e et 6e année à Montréal en juin 2014.

Lors de cette cueillette, toutes les bouteilles que vous avez accumulées pourront être remises à des responsables qui feront la tournée des maisons. Aussi, il vous est possible de venir les porter directement à l'école cette journée-là.

Merci encore une fois de nous encourager. Nous apprécions grandement votre soutien. ❁

Source : Valérie Savoie et Maggie Simard
École La Francolière

Concert de Noël



 par Jeanne Thérberge, Frédérique Simard et Jérôme Boulet

Le 18 décembre dernier, les élèves ont donné un concert dans l'église de notre village. Chaque groupe a fait différentes prestations en chansons ou à la flûte mettant en vedette plusieurs chants de Noël. Ce fut un magnifique concert. Merci à madame Micheline d'avoir organisé cet événement. Bravo à tous les élèves!!! ☺



Dernière journée d'école avant les vacances de Noël

 par Jeanne Thérberge, Frédérique Simard et Jérôme Boulet

Le 20 décembre les élèves ont été invités à venir à l'école en pyjama. De 8h à 9h, nous avons fait des activités dans nos classes avec nos titulaires. Nous avons fait un échange de cadeaux. De 9h à 10h, le conseil de vie des élèves avait organisé un bingo avec de nombreux prix. Après cette activité, nous nous sommes dirigés vers la sortie pour prendre une récréation. Ensuite, nous avons visionné un film de Noël de 30 minutes environ. Nous avons dîné dans nos classes ensemble et nous avons quitté pour la maison en se souhaitant un Joyeux Noël! ☺

873, Rang Nord

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

(Québec) G0R 4B0

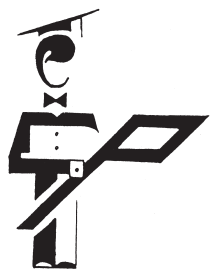
T 418 248-1422

F 418 248-7074

ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com





Entrevue avec madame Sylvie Gaumond

par Joëlle Gagnon et Raphaël Lamonde

Madame Sylvie est conseillère en rééducation. Son travail consiste à observer et à s'occuper des personnes éprouvant différentes

difficultés à l'école. Avant d'arriver à notre école, elle a fait 7 écoles en plus de celle de Berthier. Sylvie a choisi de travailler en psychologie, car le bien-être des jeunes la préoccupe beaucoup, c'est un sujet qui la passionne. Dans son travail, elle doit accomplir plusieurs tâches comme donner des ateliers de sensibilisation. Aussi, elle doit rencontrer les élèves et leurs parents en plus d'aider les professeurs. Pour pratiquer ce métier, elle doit faire une maîtrise en orientation et un baccalauréat en psychologie. Ce que Sylvie aime le plus, c'est de rencontrer les gens et de pouvoir les aider. Le plus difficile, ce sont les déplacements, car elle habite à Québec. Ce qui la

passionne en travaillant dans une école, ce sont les jeunes, leur spontanéité et leur imagination. Sylvie est très sportive. Dans ses temps libres, elle fait du ski, de la randonnée pédestre et toutes les activités de plein air. Elle est une grande voyageuse. Elle n'a pas d'enfant. Cette jeune dame est native de Montmagny. ☺



Activité privilège

par Lydia Laliberté et Malick Guimont-Boulet

Une seconde activité privilège a été vécue dans notre école pour récompenser le respect de notre charte des droits et des devoirs. Le 19 décembre, les élèves ont réalisé de nombreuses épreuves mettant leurs différentes habiletés à l'honneur comme le jeu télévisé «Une minute pour gagner». Nous nous sommes tous bien amusés. ☺

Collation spéciale

par Lydia Laliberté et Malick Guimont-Boulet

Le 17 décembre, une collation spéciale a eu lieu pendant une récréation pour récompenser tous les comités de notre école, c'est-à-dire celui du journal L'Écho, de la bibliothèque, de la brigade, du conseil de vie des élèves ainsi que les responsables de faire prendre le rang des maternelles. Des fruits, des crudités, du fromage et du jus ont été servis. Un message de remerciement a été fait par les enseignants soulignant ainsi l'importance et l'appréciation de chacun dans leurs différents rôles. ☺

Dîner de Football

par Jeanne Théberge, Frédérique Simard et Jérôme Boulet

Le 5 décembre, les joueurs de football se sont rassemblés pour visionner leur dernière partie à St-Damien. Ils ont fini leur repas avec un délicieux gâteau au chocolat. Les entraîneurs, Patrice Dubois, Guillaume Fournier, Guillaume Nicole et monsieur le directeur leur ont donné différents conseils et parlé des attitudes gagnantes d'une équipe. Ce fut un moment bien apprécié de tous. ☺

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

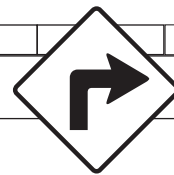
88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net





Mois d'émoi

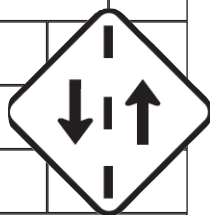
 par Jean Dominique Rousseau

Noël est passé et il n'avait rien sous le sapin. Faut dire que je n'avais pas de sapin, car avec le prix exorbitant des conifères, je ne voulais pas avoir l'impression de me faire passer un sapin. De plus quand tu n'as pas de cheminée, c'est assez improbable de voir apparaître le Père Noël. Mais, je ne peux pas vraiment dire que je n'ai rien eu, une jolie personne m'a donné la grippe, une vraie grippe, une grippe d'homme. Bref, je suis prêt pour le mois de janvier, qui d'après les savants psychologues et les éminents experts, est le mois le plus déprimant de l'année. Le *Blue Monday* ou le Blues du lundi est le 3^e lundi du mois de janvier. C'est la journée la plus cafardeuse et mélancolique, le moment le plus propice à la déprime (c'est pour ça qu'il y a déprime des primes aux rendements) car le taux d'absentéisme au travail est le plus fort. Dans les pays nordiques (du même nom que le club de hockey qui fut vendu pour faire la passe et qui est maintenant devenu un but pour refaire la passe) le manque de luminosité (fait plus longtemps noir pour broyer du noir) a une incidence sur le moral de la population. Au Canada, (une chance qu'on est au Québec ☺) environ 18% des gens vivent une «déprime hivernale» ou le moral baisse autant que le thermomètre les jours qui fait frette (c'est pire que froid, mais moins pire que frette en ☺ de ☺). Durant cette période, la joie de vivre est plus fragile et la vitalité ressent un manque d'énergie. 3 à 10 % de la population adulte subit la «dépression saisonnière», une manifestation plus intense, qui peut causer des difficultés de fonctionnement face à leurs activités habituelles et routinières. Les températures glaciales + le niveau de la dette suite aux achats des Fêtes, qui souvent sont compulsifs + les virus multiples de ci et de ça + la reprise du travail après des vacances + la luminosité défaillante ont raison de plusieurs concitoyens et concitoyennes.

Mais, il y a les irréductibles hivernants qui habitent la froide saison en sachant traverser le tourment blanc comme un jeu d'enfant, comme les grandes retrouvailles d'un plaisir oublié. Bien habillé comme un ours, (*quoique les ours ne prennent pas de chance, ils hibernent*) l'assaut du sommet transforme l'altitude en attitude ludique pour les sports de glisse. Le ravisse-

ment de dévaler le flanc d'une montagne dans une belle neige poudreuse nous donne un sentiment d'enthousiasme intérieur, qui se mélange candidement à la belle quiétude des paysages de carte postale. Les plus téméraires trippent à planche sur des planches à neige tandis que pour le cardio des cyclistes notamment, le ski de fond se veut la pratique idéale.

On a presque tous des souvenirs de la patinoire, du patinage sur la bottine avec une chaise pour les plus petits, qui sont à leurs premières armes aux couples d'amoureux, qui main dans la main patinent et potinent sous le rythme musical des chansons à la mode du jour. On ne peut passer sous silence notre sport national (*ce n'est pas chialé après la météo*) mais bel et bien le hockey. Bien des gamins, dans des parties de hockey endiablées, ont endossé le numéro de leurs joueurs favoris en rêvant du but victorieux qui procurerait la coupe Stanley. En gravissant les échelons de ligue en ligue, les plus chanceux et les plus talentueux c'est-à-dire l'infime minorité a pu prendre place parmi l'élite, qui atteigne la Ligue Nationale de Hockey ou autres circuits de haut niveau, au prix d'innombrables sacrifices pour eux et leurs parents. Une grande partie des autres assouviennent leurs passions dans des ligues de garage ou dans des joutes amicales entre amis dans un esprit de collégialité. D'autres sports de glace comme le hockey-bottine, le ballon-balai, la ringuette, le curling, et cætera ont leur part d'adeptes. Le patinage artistique ou le patinage de fantasia flirte avec la perfec-



tion dans l'exécution, qui est le résultat de nombreuses années de durs labeurs. Que ce soit sur courte ou longue piste, le patinage de vitesse avec ses patins à grandes lames, ses poursuites effrénées, offre un challenge à couper le souffle des participants et des spectateurs.

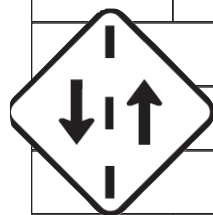
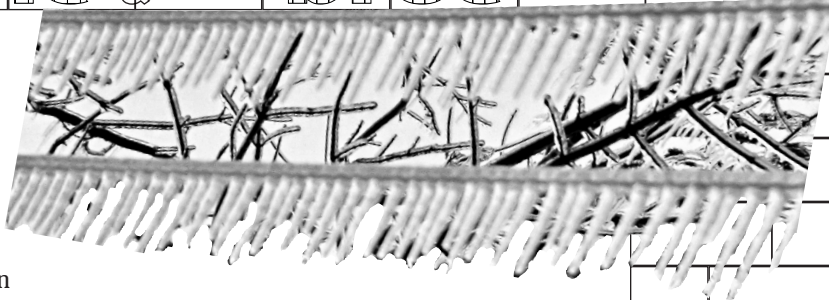
Pour les gens plus paisibles, les photographes en herbe (*elle est plus rare l'hiver*), les amants de la nature, il y a les randonnées en raquettes (*au pluriel parce qu'une ça va mal*) dans les sentiers forestiers sous le clair de lune où souvent le chasseur en profite pour tendre quelques collets à lièvre. Le traîneau à chien et la pêche blanche sont aussi des activités familiales très tendance. La joie dessine de belles rides sur le visage des enfants.

Pour ceux qui carburent à l'adrénaline et à la gazoline, la motoneige (*invention québécoise de Joseph-Armand Bombardier*) se voit offrir devant elle toute l'immensité de la forêt boréale, des kilomètres et des kilomètres de sentiers balisés, sécurisés et entretenus, qui dérouleront leurs splendeurs, des lacs gelés aux cimes offrant une vue magnifique sur l'horizon. Le 4 roues avec chenilles est une bonne alternative entre l'amusement au grand air et les divers travaux de la ferme. La corvée du nettoyage de la sucrerie est facilitée par la mobilité de l'engin, qui peut zigzaguer entre les érables sans leur causer préjudices. Le travail devient alors plus amusant d'une certaine façon. On passe ainsi du bon temps dans une érablière tout en se préparant pour le temps des sucres. La grande nostal-

gie de l'hiver d'antan

où la neige était au rendez-vous avec ses précipitations abondantes, que les chemins n'étaient pas déblayés et que les poteaux de téléphone avaient l'air de pieux de clôtures tant qu'il y avait de la neige. Ces souvenirs refont surface aujourd'hui avec de nombreux clubs d'autoneiges. L'autoneige (*snowmobile*) a connu ses heures de gloire vers la fin des années trente débuts des années quarante en servant de lien dans bien des campagnes pour le transport scolaire et ambulancier. Plusieurs peuvent se targuer d'avoir vu le jour à bord de ces véhicules, qui furent les ancêtres de la motoneige.

Pour vaincre l'hiver, il faut bouger, car l'hiver ne bouge pas vite, ça lui prend 3 mois pour passer de l'automne au printemps. Pour vaincre l'hiver, du moins s'en faire un allié, il faut savoir garder son cœur d'enfant et organiser une bonne bataille de balles de neige et ce n'est pas les munitions qui manquent. Pour vaincre l'hiver, un gros bonhomme de neige qui fond lentement sous la torture du soleil nous rabiboche doucement l'esprit comme une crème glacée molle les jours de canicule. Pour vaincre l'hiver, il y a bien sûr le sud comme pour les oiseaux migrateurs, mais cela semble, un aveu de faiblesse devant le blanc antagoniste, une échappatoire temporaire qui souvent est pire au retour qu'avant le départ. Pour vaincre l'hiver, il y a toujours le sport des sports, un sport de nécessité que tout le monde a possiblement pratiqué un jour dans sa vie et j'ai nommé le pelletage ☺, qui permet d'invoquer le Seigneur particulièrement quand la déneigeuse devient «*enneigeuse*» en nous bordant l'entrée, qu'on venait tout juste de terminer, d'un énorme andain de neige (banc, congère) qu'on gère du mieux qu'on peut en espérant ne pas être de nouveau englouti comme le Titanic devant son iceberg. Il existe cependant une version allégée pour répondre à l'appel de la pelle, qui consiste à déblayer l'automobile, car les igloos roulants, ils ne servent à rien puisque les terrains de camping sont fermés l'hiver. ☺

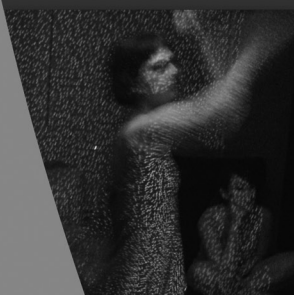




Génial ce jeu de Harry Potter sans manette ! Mais comment l'appareil voit-il mes mouvements ? Y a-t-il une caméra super intelligente ?

Ce n'est pas vraiment une caméra. C'est plutôt un scanneur 3D. Je t'explique.

1



Ce projecteur émet des points infrarouges partout sur nous et dans la pièce. Nous en sommes complètement recouverts, mais nous ne les voyons pas, car la lumière infrarouge est invisible. Par contre, cette caméra infrarouge les perçoit très bien.

En portant des lunettes de vision nocturne, tu verrais les points infrarouges, comme sur cette photo.

2

Comment peut-elle reconnaître les mouvements des joueurs juste avec des points ?

En fait, la caméra voit les points infrarouges un peu de côté. Elle détecte comment ils sont déformés par les objets qu'ils touchent. Elle détecte aussi la position des points les uns par rapport aux autres. Avec ces informations, la Kinect crée une image 3D des joueurs et de la pièce. Quand tu bouges, ça provoque des changements dans les points infrarouges et l'appareil les détecte.

3

Wow ! Mais quand l'appareil me reconnaît au milieu d'autres joueurs, est-ce aussi grâce aux points infrarouges ?

Non, une caméra filme la scène. Et un logiciel reconnaît les visages. C'est de la reconnaissance faciale. Techno, hein ?

Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consulte nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplors.com

Bonne Année à tous les débrouillards!

Mon pays c'est l'hiver...

Vous connaissez sûrement les « snow birds », ces Québécois qui fuient l'hiver pour ne revenir qu'au printemps. Mais auriez-vous cru que le Québec pourrait être une « destination Sud » pour d'autres? C'est dur à croire!

Dès la fin de l'automne, plusieurs espèces d'oiseaux viennent passer l'hiver sous des cieux plus cléments... ici. Quelle drôle d'idée, me direz-vous. Mais pourquoi donc? La plupart des oiseaux migrent à cause du manque de nourriture, et non par crainte du froid. L'alimentation est plus facile ici que dans l'Arctique.

Surveillez lampadaires, piquets et silos: peut-être aurez-vous la chance de rencontrer un Harfang des neiges, l'emblème aviaire du Québec. Particulièrement abondant cette année, c'est un signe que l'Arctique renferme peu de proies. Saviez-vous que la femelle adapte le nombre de ses œufs à l'abondance de nourriture? Il ne lui servirait à rien d'avoir plus de petits, si elle ne pouvait tous les nourrir.



La vedette du mois:
un Harfang des neiges.

Outre le Harfang des neiges, plusieurs autres espèces se déplacent en prévision de l'hiver. Annonçant inévitablement l'arrivée des premiers flocons, les volées de Bruants des neiges s'éparpillent dans les champs, sur les rivages, les bords de chemins. Visiteurs réguliers des mangeoires en milieu ouvert, vous pourrez y observer des attroupements de plus en plus grands à mesure que l'hiver avance.

Je pourrais continuer avec les Sizerins flammés, les Goélands arctiques, les Buses pattues... Plusieurs espèces de nos oiseaux de mangeoires se déplacent également pour rechercher un meilleur endroit pour hiverner. Alors, ne vous inquiétez pas si vous constatez une diminution, voir la disparition de vos amis ailés. Ils reviendront avec les beaux jours. ❄️

Sudoku

		2				7	8	
1					7			
				5		4	9	
					1			7
	2			8			5	
6			3					
	5	8		2				
			4					3
	9	7				6		

Difficile

Sudoku

7	2	5	9	3	6	4	8	1
3	6	8	1	4	7	5	9	2
1	4	9	2	5	8	6	3	7
5	9	7	4	6	1	8	2	3
2	1	6	8	7	3	9	5	4
4	8	3	5	9	2	7	1	6
8	3	4	7	1	9	2	6	5
9	7	1	6	2	5	3	4	8
6	5	2	3	8	4	1	7	9

Solution_déc 13

Ne restez pas indifférents...

Nous sommes en plein cœur de l'hiver... le trouvez-vous pénible? La chaleur vous manque, c'est froid dans votre maison. L'atmosphère est chargée, le début de l'année a-t-il laissé des marques dans votre couple? Vous avez besoin d'en parler, de voir si le « vent » peut virer de bord. Nous sommes là pour vous, soit à l'un des points de service, à la maison d'hébergement pour une consultation externe ou tout simplement via le téléphone (24h/24, 7 jours/7). Nos services sont gratuits et peuvent vous apporter un plus. Ne restez pas indifférent à cette froidure.

La violence conjugale ce n'est pas juste des coups, c'est des paroles, des regards, de l'indifférence, du dénigrement, du harcèlement, etc. Ne restez pas indifférent à ces comportements.

Vous avez une connaissance, une parente, une amie qui vit de mauvais moments et vous ne savez pas comment l'aider, appelez-nous et nous pourrions vous suggérer des pistes pour lui venir en aide. Ne restez pas indifférents à ses difficultés.

Source: Madeleine Gagnon
Le Havre des Femmes

2014 janvier

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
le Comité d'embellissement vous souhaite une Bonne et Heureuse Année! 			1 JOUR DE L'AN!	2	3 	4
5 Fête des Rois 	6 Réunion du conseil	7	8	9	10 Bac bleu 	11 ÉCOLE La Francolière Cueillette bouteilles et cannettes 9h à 14h
12	13	14 Réunion des Fermières 13h30	15	16	17 Tombée du journal 	18
19	20	21 Jour du drapeau	22	23	24 Bac bleu 	25
26	27	28	29	30	31 collecte des monstres 	

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

2014



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 décembre 2013, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2013

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière ajournée du lundi 18 novembre 2013 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière ajournée du lundi 18 novembre 2013 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS DE NOVEMBRE 2013

Atelier «accord mets et vins».....	591,40
Fax.....	6,96
Location de salle	450,00
Loyers	1 420,00
Permis	131,00
Récupération de fer	493,24
Vente souffleur SMI	6 000,00
TOTAL:.....	9 092,60

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Bell Mobilité:

Iphone Loisirs + Garage + cellulaire	116,89	
Balance due cellulaire.....	46,85	163,74

Dany Corriveau, remb. factures Service incendie 248,93 |

François Morin, achat pour le garage

 114,96 |

Hydro-Québec, service:

Usine d'eau potable	3 998,23	
Poste surpresseur St-Pierre	111,04	
Éclairage public	753,10	
Clignotants.....	37,18	4 899,55

Les Entreprises Marie-Claude Fortin, achat sapin Noël (M. Paroisse).....

 45,00 |

Vidéotron, service:

Garage.....	99,23	
Usine d'eau potable	105,15	
Bureau municipal.....	255,55	

Surpresseur St-Pierre	33,75	
Loisirs	133,99	627,67
Ministre Revenu Québec, remises de novembre 2013		6 833,04
Revenu Canada, remise de novembre 2013		3 194,19
CARRA, remise de novembre 2013		487,08
Fabrique St-François, loyer bibliothèque décembre 2013		350,00
AGAT Laboratoire, analyses eau potable et eau usée		490,75
Aquatech, services professionnels opération eau potable et assainissement		10 622,86
Aréo-Feu:		
Bunker Service incendie	1586,55	
Vérification d'appareils respiratoires sur place à la Caserne	875,44	2 461,99
Auvent MC inc., réparation toile M. Paroisse		994,54
Bureautique Côte Sud;		
Nappe de papier (Loisirs)	164,41	
Papeterie	4,25	
Contrat photocopieur	455,38	624,04
Canadian Tire:		
Ampoules, minuterie (sapin de Noël)	54,51	
Carte cadeau soirée bénévole	25,00	79,51
Centre horticole Beausite, plan d'aménagement (Centre Loisirs)		402,41
Chambre de Commerce de Montmagny, 1 billet Cocktail Prestige		75,00
Chauffage Pierre Carrier, réparation fournaise Maison de la Paroisse		155,13
Christian Collin, support technique pour la bibliothèque du Rocher 2013		150,00
Corporation Sun Media, annonce terrains à vendre		109,92
Distribution Steeve Blais, produits sanitaires		100,10
Dura-Lignes inc., lignes de rue 8.48 km à 224\$/km		2 184,74
Fondation Cegep La Pocatière		
campagne de financement dernier versement (5/5)		318,60
FQM, facturation Dicom eau potable, eau usée et divers		175,78
Groupe Pages Jaunes, publicité		75,88
Jacques & Raynald Morin		
travaux manuels d'asphaltage à divers endroits, 15,92 tonnes à 257,75\$/t.m.		4 717,86
Journal l'Oie Blanche, annonce terrain à vendre		24,50
L'Écho St-François, publicité novembre		285,00
Les Concassés du Cap:		
Collecte décembre 2013	4 341,14	
Transport conteneurs (garage)	5 407,80	9 748,94
Les Éditions Juridiques FD, mise à jour Code municipal		143,24
Les Éditions Wilson & Lafleur, abonnement 2014		66,15
Macpek, matériel divers équipements		784,86
Ministre des Finances:		
Contestation pour refoulement d'égout	93,75	
Permis de réunion	164,00	257,75
Monyville:		
1½ hre pelle à 77\$/hre - réparation trou d'homme	132,80	
4,5 hres pelle fossé à 77\$/heure	398,39	531,19
MRC de Montmagny, tonnage octobre 2013		696,91
Philias Blais & Fils, 325 m³ transport de neige à 1\$/m³		373,67
Philippe Gosselin ass.:		
2540 litres à .8905 huile à chauffage M. Paroisse	2 600,58	
2202,4 litres à .8905 huile à chauffage Loisirs	2 254,93	
328,9 litres à .8905 huile à chauffage Garage	336,75	5 192,26
Pneus André Ouellet:		
Camion Freightliner	586,37	
Excavatrice	82,09	
Camion Dodge Ram	41,39	709,85
Postes Canada:		
Envoi 2 lettres recommandées	21,00	
Envoi journal l'Écho (ext.)	59,82	
Envoi journal l'Écho + circulaires	213,88	294,70
Praxair, 1720 m³ à .3050 oxygène (usine d'eau potable)		617,32
Propane GRG, Propane Caserne incendie		
651,8 litres à 0.569	426,40	

733,3 litres à 0,589	496,59	922,99
Publicité Plastique Blais		
3 plaques lettrées recto-verso pour l'enseigne au 4-chemins		510,49
Radiateurs Acme, radiateur balai de rue		2 235,56
Réal Huot, rehaussement fonte grise		2 167,03
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie enfouissement octobre 2013		6 569,83
René Samson:		
Fourniture et installation filage éclairage patinoire, enfouissement des fils	12 237,55	
5% contrat éclairage patinoire	919,80	
Débrancher vieille entrée, sentinelle (Loisirs)	1 068,19	14 225,54
Services d'équipements GD, chaînes, etc... équipement Garage		1 172,26
Société de Conservation du Patrimoine, contribution municipale		1 500,00
Spécialité Ressort, pièces équipement		606,71
St-François pharma, eau déminéralisée + alcool - Usine d'eau potable		22,14
Tourisme Chaudière Appalaches, adhésion 2014		304,68
Transport adapté Vieux Quai, contribution 2014		2 500,00
Transport Gilmyr, inspection et réinspection camion Ford 10 roues		368,72
Ville de Montmagny, remplissage 4 bouteilles d'air (Service incendie)		57,49
TOTAL:.....		93 593,05

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES

Suite à l'adoption du budget 2014, la Municipalité va décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux au budget 2014 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, un règlement sera présenté afin de décréter les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2014.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGES DE TAXES

À titre informatif, le taux pour arrérage de taxes était de l'ordre de 12% en 2013.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes dans le délai prescrit sera de l'ordre de 12% pour l'année 2014.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2013, le directeur général demande l'autorisation de payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2013. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière du lundi 13 janvier 2014.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à payer les comptes du mois de décembre 2013 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du lundi 13 janvier 2014.

ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX – PRÉSENTATION DES COÛTS

Une rencontre portant sur les équipements supralocaux a eu lieu mercredi le 27 novembre dernier. À cette occasion, il a été remis aux municipalités concernées (Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Saint-François-de-la-Ri-

rière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud) le coût à prévoir au budget 2014 pour l'utilisation de l'aréna, de la piscine et du terrain Laprise par les résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

	2014	2013	2012	2011
Terrain Laprise	333,82	146,84	148,16	145,31
Aréna	10 697,83	8 837,86	8 104,40	12 374,09
Piscine	14 741,33	13 554,47	12 962,01	15 280,17
TOTAL	25 772,98	22 539,17	21 214,57	27 799,57

Une copie des documents est remise aux élus.

CALENDRIER 2014 POUR LES SÉANCES ORDINAIRES

La Loi oblige maintenant les municipalités locales à tenir une séance ordinaire une fois par mois mais n'impose aucune exigence quant au jour où cette séance peut être tenue.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2014 qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 heures:

13 janvier	07 juillet
03 février	04 août
03 mars	08 septembre (car le 1 ^{er} , c'est la Fête du Travail)
07 avril	06 octobre
05 mai	03 novembre
02 juin	01 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit affiché par le directeur général, conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS (À TITRE INFORMATIF)

L'article 4 du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles prévoit que:

«Les redevances sont indexées au 1^{er} janvier de chaque année en fonction du taux de variation des indices des prix à la consommation du Canada, tels que publiés par Statistique Canada.»

Donc, à partir du 1^{er} janvier 2014, pour chaque tonne métrique de matières résiduelles reçues pour élimination dans un lieu autorisé, il va en coûter:

- Redevances régulières exigibles seront de 11,52\$/t.m. au lieu de 11,41\$ aujourd'hui
- Redevances supplémentaires exigibles seront de 9,78\$/t.m. au lieu de 9,69\$ aujourd'hui

Concrètement, à partir du 1^{er} janvier 2014, il en coûtera 21,30\$ la tonne métrique pour enfouir nos déchets comparativement à 21,10\$ la tonne métrique en 2013.

En 2013, la Municipalité va enfouir environ 600 tonnes de matières résiduelles et elle va recycler environ 160 tonnes. Il en coûte 98,39\$/t.m. pour l'enfouissement par rapport à 52,05\$/t.m. pour le recyclage d'où l'intérêt de continuer à promouvoir la collecte sélective parce que beaucoup moins onéreuse.

O.M.H. – BUDGET 2014

La Société d'Habitation du Québec fait parvenir à l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud un rapport d'approbation concernant le budget 2014 de l'Office.

Fonctions	Budget approuvé 2014	2013
Revenus	166 877	165 252
Dépenses		
Administration	26 610	25 364

Conciergerie et entretien	43 277	42 720
Énergie, taxes, assurances, sinistres	95 404	97 191
Remplacement, amélioration, modernisation	9 000	11 400
Financement	84 637	84 740
Services à la clientèle	13 819	13 537
Total :	272 747	274 952
Revenus – dépenses	105 870	109 700

Contributions :

- Société d'Habitation du Québec 90% (SHQ)	95 283	98 730
- Municipalité (10%)	10 587	10 970

À titre informatif, la Municipalité a perçu en taxes de l'O.M.H. en 2013 la somme de 48 930\$.

Ce budget 2014 de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit être adopté par le c.a. de l'O.M.H. et par le Conseil municipal.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport d'approbation qui lui est présenté par la S.H.Q. concernant le budget 2014 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

QU'une copie de cette résolution soit remise au directeur de l'O.M.H., monsieur Clermont Rousseau.

SOUMISSIONS POUR LES PRODUITS CHIMIQUES DE L'EAU POTABLE

Des soumissions ont été demandées pour les produits chimiques nécessaires au fonctionnement de l'usine de filtration d'eau potable. Voici les résultats:

	Produits sanitaires	Produits Jean-Paul Côté		
<i>Chlore en vrac</i>	0,47\$/litre	0,45\$/litre		
	Aquasan	John Meunier		
<i>Polymère magnafloc 338</i>	6,38\$/kg	6,34\$/kg		
	John Meunier	Kemira water		
<i>Polymère superfloc C-492</i>	8,21\$/kg	6,56\$/kg		
	Univar	Quadra	UBA	Produits CCC
<i>Soude caustique</i>	0,864\$/kg	0,849\$/kg	0,79\$/kg	1,03\$/kg
	J.M.I.	Distribution Glass Jet		
<i>Micro sable</i>	16,55\$/sac	12,25\$/sac		
	Kemira			
<i>Coagulant Pass</i>	0,364\$/kg			

Donc, à la lumière des résultats, la Municipalité retient les fournisseurs suivants:

CONSIDÉRANT QUE l'usine de filtration en eau potable utilise de nombreux produits chimiques;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux d'aller en soumission chez différents fournisseurs afin d'obtenir les meilleurs prix possibles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les fournisseurs suivants pour les produits chimiques suivants:

<i>Chlore en vrac</i>	Produits Jean-Paul Côté	0,45\$/litre
<i>Polymère Magnafloc 338</i>	John Meunier	6,34\$/kg
<i>Polymère Superfloc C-492</i>	Kemira Water	6,56\$/kg
<i>Soude caustique</i>	UBA	0,79\$/kg
<i>Micro sable</i>	Distribution Glass Jet	12,25\$/sac
<i>Coagulant Pass</i>	Kemira	0,364\$/kg

QUE les soumissionnaires retenus soient avisés du résultat afin que ces prix entrent en force pour l'année 2014.

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

Le 27 novembre 2013, il y a eu rencontre avec un groupe d'aînés. Le but de cette rencontre était de sonder si leurs besoins en loisirs, en culture, en transport, en habitat et en services de santé, pour ne nommer que ceux-là, étaient comblés ou non.

Suite à cet exercice, il y aura regroupement de toutes les idées et un choix plus spécifique sera arrêté. Après quoi, suivront d'autres étapes. C'est un programme provincial et il y a possibilité d'aller chercher des subventions.

Pour l'instant, la Municipalité n'a pas de conseiller attitré au programme MADA. Il faudrait en désigner un.

CONSIDÉRANT QUE le conseiller attitré au programme MADA et à la politique familiale n'a pas été réélu et qu'il faut désigner un remplaçant;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne la conseillère madame Huguette Blais pour s'occuper du programme MADA (Municipalité Amie des Aînés) et de la politique familiale;

QUE cette nomination soit effective dès maintenant.

EXTINCTEURS

La Municipalité fait inspecter à chaque année la totalité des extincteurs qu'elle possède dans ses bâtiments et dans ses véhicules. L'inspection a été réalisée par la firme «Extincteurs Montmagny Inc.» au début de décembre 2012.

51 extincteurs ont été vérifiés et certains ont été rechargés. Le coût total en 2012 s'est élevé à 1 050\$.

Le Conseil municipal de l'époque avait décidé à la séance spéciale du 10 décembre 2012, dorénavant de faire faire cette inspection à tous les deux (2) ans.

Est-ce que le Conseil actuel maintient cette décision?

CONSIDÉRANT QU'il y a des normes à respecter (NFPA-10 A) concernant l'âge et la sorte d'extincteurs;

CONSIDÉRANT QU'un tableau détaillé montre les interventions à réaliser pour 2013;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de respecter la norme (NFPA-10 A) et de faire inspecter ses extincteurs selon la cédule qui avait été établie par «Extincteurs Montmagny Inc.».

FORMATION SUR L'ÉTHIQUE (À TITRE INFORMATIF)

Les nouveaux élus sont obligés de suivre une formation sur l'éthique. Afin de minimiser les frais de déplacement, le directeur a formé un groupe de 17 personnes élues provenant de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, St-François, St-Pierre et Ste-Lucie.

La date retenue est samedi le 8 février 2014. L'endroit où le cours sera donné n'est pas encore officiel. Lorsqu'il le sera, le directeur va vous aviser. Ce cours dure toute la journée.

DÉNEIGEMENT POUR ENFANTS DE LA MATERNELLE

Des parents aimeraient que l'autobus scolaire vienne prendre les enfants qui vont à la maternelle et qui demeurent dans le nouveau développement. Ce serait plus sécuritaire et les parents seraient moins inquiets.

Une copie de la lettre signée par des parents est remise à chacun des élus.

ATTENDU QUE des parents ont signé et déposé une pétition à la Municipalité pour que l'autobus scolaire passe prendre les enfants qui demeurent dans le nouveau développement et qui sont inscrits en maternelle à l'école La Francolière;

ATTENDU QUE les parents de ces enfants sont inquiets car l'hiver, les trottoirs ne sont pas toujours bien dégagés et que les petits doivent circuler dans la rue;

ATTENDU QU'il y a deux garderies dans le nouveau développement et qu'une partie de leur clientèle est composée de ces petits bouts de choux;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal mandate le directeur général pour qu'il contacte la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et leur propose une façon de faire pour aller chercher les tout-petits et ce, en toute sécurité;

QU'il soit bien compris que ce service ne s'adresserait qu'aux jeunes qui vont à la maternelle; les autres continueront de marcher pour se rendre à l'école.

VARIA

- A) Le conseiller qui représentait la Municipalité sur l'organisme «Les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud» n'a pas été réélu, donc, il faudrait en désigner un nouveau pour occuper ce poste.

CONSIDÉRANT QUE le conseiller qui représentait la Municipalité au sein de l'organisme sans but lucratif «Les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud» n'a pas été réélu et que le poste est maintenant vacant;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Fabien Gagnon pour la représenter au sein de «Les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud» en tant qu'administrateur sur le c.a. de l'organisme;

QUE cette nomination soit effective dès maintenant.

- B) L'escalier à la bibliothèque du Rocher est glissant et un abri-neige le recouvrant réglerait la situation.

- C) L'entrée arrière au sous-sol des Loisirs est très glissante lorsqu'on arrose la patinoire. Aussi, afin d'être plus sécuritaire, il serait intéressant de construire au-dessus de la descente un genre de cabanon.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE le Conseil demande au directeur de demander des prix pour un abri-neige au-dessus de l'escalier de la bibliothèque du Rocher et d'estimer le coût pour la construction d'un cabanon au-dessus de l'entrée arrière du sous-sol des Loisirs.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- A) Il est question de panneaux de signalisation réfléchissants où les adresses civiques apparaîtraient. Évidemment, ça ne s'adresserait qu'aux bâtiments éloignés des voies de circulation. Le travail de localisation des policiers, des ambulanciers, des livreurs, etc. serait facilité.

- B) Il est question des heures qu'a fait le tracteur Fendt loué l'hiver dernier.

- C) Il est question des coûts de la patinoire.

- D) Il est question de l'état de l'abri-neige au poste d'assainissement des eaux usées à Morigeau.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 h 52.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 16 décembre 2013, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel

Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, dir. gén./sec.-trés. est aussi présent.

Madame Linda Guimont, dir. gén./sec.-trés. adjointe est aussi présente.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

PRÉSENTATION, DISCUSSION ET ADOPTION DU BUDGET 2014

La présente séance spéciale vise uniquement à présenter, à discuter et à adopter le budget municipal 2014 et le programme des dépenses en immobilisation.

En premier lieu, monsieur le Maire fait état qu'un nouveau rôle triennal a été déposé. Ce dernier va couvrir les années 2014-2015-2016.

La première remarque du Conseil lors du dépôt de ce rôle, ça a été de constater que l'évaluation totale des immeubles imposables sur le territoire de la Municipalité avait beaucoup augmenté.

	2014	2013	Augmentation
Évaluation totale	152 790 600	130 016 300	22 774 300

Le Conseil municipal a voulu répartir cette hausse d'évaluation le plus équitablement possible entre le résidentiel et le non résidentiel.

Voici la répartition des principales catégories:

Secteur	2014	2013	Augmentation
Résidentiel	71 855 700	56 368 400	27%
Industriel	14 612 300	14 370 200	1%
Non résidentiel	66 322 600	59 277 700	11%

- L'évaluation résidentielle représente 47% de l'évaluation imposable totale de la Municipalité.

- L'évaluation industrielle représente 9,5% de l'évaluation imposable totale de la Municipalité.

- L'évaluation non résidentielle (fermes, terres à bois et autres) représente 43,5% de l'évaluation imposable totale de la Municipalité.

Au regard de ces chiffres, on constate que l'augmentation imposable affecte surtout le résidentiel (hausse de 27%). L'industriel n'a presque pas bougé (hausse de 1%). Le non résidentiel qui inclut commerces, fermes, terres à bois, etc. a augmenté lui de 11%.

Le Conseil municipal ne dispose que d'un seul outil pour atténuer ces hausses d'évaluation et c'est le taux de taxation.

En 2013, la taxe foncière générale était de: .92¢/100\$ d'évaluation

En 2014, parce qu'il y a une très forte hausse de l'évaluation au résidentiel, le Conseil municipal veut la répartir le plus équitablement possible entre les différentes catégories. Pour réaliser cela, il décide d'y aller avec des taux variés tel que l'y autorise la Loi sur la fiscalité municipale (article 244).

Voici quels seront les taux variés pour 2014:

Secteur	2014	2013	Baisse de
Résidentiel	.77¢/100\$ d'évaluation	.92¢	.15¢
Industriel	.84¢/100\$ d'évaluation	.92¢	.08¢
Non résidentiel	.84¢/100\$ d'évaluation	.92¢	.08¢

N.B. Comme l'industriel et le non résidentiel ont le même taux soit .84¢/100\$ d'évaluation, la Municipalité va taxer pour deux (2) catégories et non trois (3). Il va y avoir la catégorie résidentielle taxée à .77¢/100\$ d'évaluation et la catégorie non résidentielle qui va inclure tout ce qui n'est pas résidentiel (industries, fermes, terres à bois, etc.) et qui va être taxée à .84¢/100\$ d'évaluation.

Le but de l'exercice est d'atténuer l'augmentation du compte de taxes surtout au niveau des résidences. Évidemment, pour certains cas, la hausse va être encore assez appréciable car leur évaluation a monté de 33%. Donc, même si la taxe foncière résidentielle baisse de .15¢/100\$ d'évaluation, ça ne pourra suffire à combler l'écart.

D'autre part, la Municipalité doit générer suffisamment de revenus pour combler ses dépenses et ainsi présenter un budget équilibré. Voici des chiffres qui parlent par eux-mêmes.

	2014	2013	Différence
Revenus selon le budget	2 752 669\$	2 713 570\$	39 099\$ (1,4%)

Cette hausse des revenus de 1,4% va servir à couvrir la hausse de l'indice des prix à la consommation, sans plus.

Comme vous voyez, il n'y a pas de solution miracle. Le Conseil vous présente un budget 2014 qui a été longuement mûri et réfléchi.

Monsieur le Maire passe la parole au directeur général. Ce dernier repasse tous les postes principaux au niveau des dépenses. Il réfère souvent aux coûts qui ont été budgétés en 2013 par rapport à ce qui est budgété pour 2014 et signifie les postes où il y a le plus de différence par rapport à l'année antérieure.

La taxation vous a bien été expliquée; maintenant, il est important de vous signifier que le tarif des services demeure inchangé sauf pour celui de la vidange des boues de fosses septiques qui passe de 86\$ à 96\$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget suivant pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2014 et se terminant le 31 décembre 2014 pour les fins administratives des divers services aux contribuables et l'établissement des taux variés des taxes foncières, des taxes spéciales ainsi que les compensations reliées aux services municipaux qui génèrent l'ensemble des coûts de la gestion municipale;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le programme des dépenses en immobilisation pour 2014, soit:

- Construction de bordures de rue dans la 1^{ère} Rue Ouest du développement domiciliaire
- Asphaltage de la 1^{re} Rue Ouest du développement domiciliaire
- Compléter l'aménagement du terrain au Centre des Loisirs
- Aménager le terrain à l'Est des Loisirs pour du stationnement

Le conseiller Marcel Bonneau n'accepte pas le budget 2014 tel qu'il est présenté.

	BUDGET 2013	BUDGET 2014	ÉCART \$
REVENUS			
Taxe foncière générale à .92¢	1 196 150		-1 196 150
Taxe foncière résidentielle à .77¢		553 289	553 289
Taxe foncière non résidentielle à .84¢		679 853	679 853
Protection incendie	67 368	79 169	11 801
Assainissement opération	48 130	51 678	3 548
Assainissement AIDA	21 075	23 370	2 295
Assainissement PADEM	23 854	25 525	1 671
Eau potable immobilisation	141 183	145 695	4 512
Eau potable opération	157 090	162 157	5 067
Service aqueduc (190\$)	105 350	106 119	769
Service enlèvement vidanges (98,39\$)	85 263	85 501	238
Collecte sélective (52,05)	35 862	36 539	677
Éclairage public (30\$)	11 370	11 490	120
Ramassage neige (100\$)	13 100	13 100	0
Boues fosses septiques (96\$)	20 683	24 048	3 365
Compensation École	6 600	6 564	-36
Terres publiques	3 696	3 696	0
Remboursement TVQ	106 900	0	-106 900
Bonification compensations	16 000	15 000	-1 000
Protection contre l'incendie	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	33 533	32 060	-1 473
Service dette eau (Berthier-St-Pierre)	210 855	172 117	-38 738
Maison Paroisse, loyers	11 760	12 120	360
Pavillon Bédard, loyers	22 920	23 640	720

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Urbanisme (vente terrain)	0	50 000	50 000
Sécurité publique		500	500
Hygiène du milieu (raccordement etc...)	3 500	4 000	500
Administration, photocopies etc...	2 000	2 000	0
Transport, équipe. Rte 228, SQ	16 000	17 000	1 000
Permis municipaux	2 000	3 000	1 000
Droit de mutation	15 000	20 000	5 000
Amendes SQ	1 197	3 000	1 803
Intérêts arrérage de taxes	5 000	10 000	5 000
Subv. collecte sélective	15 000	30 000	15 000
Ministère des Transports		15 000	15 000
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Taxe accise essence		79 034	79 034
Subvention assainissement des eaux	125 000	129 000	4 000
Pacte rural	5 000	18 224	13 224
LOISIRS:			
Location salle	4 500	4 500	0
Bar	7 000	7 000	0
Badminton	850	800	-50
Hockey cosom	500	0	-500
Permis réunion (remb.)	100	500	400
Local des Jeunes	1 000	500	-500
Piscine	5 300	4 000	-1 300
Terrain de Jeux	13 000	9 500	-3 500
Club de Fer (électricité)	200	200	0
Club Pétanque (électricité)	100	100	0
Programmation loisirs	22 750	2 250	-20 500
Appropriation de surplus	50 000	0	-50 000
TOTAL DES REVENUS	2 713 570	2 752 669	39 099
DÉPENSES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Administration	168335	185868	17 533
Quote-part MRC-Législation	5 107	5 239	132
Cour municipale coût fixe	910	940	30
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Publicité-promotion-développement	10 000	9 000	-1 000
Frais de congrès	200	150	-50
Sociaux communautaire	5 000	5 000	0
Transport adapté	7 500	7 500	0
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	1 000	1 000	0
Service juridique	5 000	15 000	10 000
Vérification	13 000	15 000	2 000
Contrat service informatique	3 100	3 300	200
Site Web	1 000	1 000	0
Internet haute vitesse	1 730	1 730	0
Évaluation et mutations	500	300	-200
Azimut (géomatique)	250	250	0
Formation & perfectionnement	400	400	0
Mise à jour codes municipaux	350	350	0
Assurances feu, responsabilité	52 423	52 309	-114
Société Mutuelle de prévention	1 450	900	-550
Cotisations, abonnements	1 500	1 500	0
Entretien photocopieur	6 500	6 000	-500
Équipement informatique	1 000	1 000	0
Fourniture bureau	3 400	2 800	-600
Contribution journal L'Écho	10 000	10 000	0
Remb. taxes années antérieures	1 000	1 000	0
IMMEUBLES MUNICIPAUX			
Administration	2 413	2 413	0
Entretien Maison Paroisse	23 500	26 500	3 000
Entretien Pavillon Bédard	5 600	5 400	-200

Entretien Annexe M. Paroisse.....	400	400	0
Entretien Atelier.....	200	200	0
Entretien Presbytère.....	25 300	15 200	-10 100
Contribution financière Presbytère.....	50 000	50 000	0
Rémunération officiers d'élection.....	4 000	0	-4 000
Fourniture bureau élection.....	1 400	0	-1 400
Quote-part MRC évaluation.....	43 029	43 310	281
TOTAL:.....	457 997	472 459	14 462
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Service Sûreté du Québec.....	134 192	147 295	13 103
Administration.....	39 142	39 561	419
Radio.....	500	500	0
Immatriculation.....	750	500	-250
Équipements.....	3 000	4 050	1 050
Radio.....	1 000	1 000	0
Téléavertisseur.....	2 500	3 000	500
Entraide municipale.....	5 000	1 500	-3 500
Immatriculation des camions.....	1 500	1 500	0
Permis brûlage.....	150	100	-50
Location équipement incendie.....	500	500	0
Entretien équipements-véhicules.....	1 000	500	-500
Inspection des équipements.....	1 500	1 000	-500
Caserne incendie.....	1 000	1 000	0
Essence & diesel.....	500	500	0
Chauffage Caserne incendie.....	5 000	4 500	-500
Matériel divers.....	5 000	6 000	1 000
Fournitures (épicerie).....	200	200	0
Fournitures (bureau).....	500	500	0
Détecteur de gaz.....	500	500	0
Appareils respiratoires.....	2 000	2 000	0
Échelles.....	250	250	0
Vêtements, chaussures etc.....	5 000	5 000	0
Électricité Caserne incendie.....	2 500	2 500	0
Extincteurs.....	200	200	0
Autres objets - Divers.....	100	100	0
Atelier Mécanique.....	980	613	-367
Quote-part MRC incendie.....	1 351	3 211	1 860
TOTAL:.....	215 815	228 080	12 265
TRANSPORT (VOIRIE)			
Administration.....	60 380	65 068	4 688
Service scientifique et génie.....	1 000	1 000	0
Immatriculation véhicules.....	4 000	4 500	500
Registre exploitants véhicules lourds.....	130	130	0
Fauchage des chemins.....	5 000	7 000	2 000
Location machinerie.....	4 000	4 000	0
Signalisation (matériel).....	5 500	5 500	0
Entretien chemins, rues, ponceaux.....	10 000	15 000	5 000
Ponts.....	2 000	2 000	0
Entretien réparation machinerie.....	18 900	19 900	1 000
Trottoirs.....	1 000	1 000	0
Couper bordure entrée charretière.....	2 000	1 500	-500
Lignage de rue.....	3 000	4 000	1 000
Gravier, sable, ciment.....	3 500	8 000	4 500
Asphalte.....	35 000	35 000	0
Essence machinerie.....	3 500	4 000	500
Pièces et accessoires.....	4 500	5 000	500
Fourniture bureau + informatique.....		50	50
Atelier mécanique.....	23 590	23 656	66
Signalisation.....	1 765	1 720	-45
TOTAL VOIRIE:.....	188 765	208 024	19 259
TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)			
Administration.....	66 985	66 444	-541

Radios	800	800	0
Immatriculation véhicules.....	4 400	3 000	-1 400
Service location-nettoyage salopettes	1 500	0	-1 500
Location béliet mécanique	2 000	3 000	1 000
Location machinerie.....	3 000	2 000	-1 000
Entretien, réparation véhicules.....	32 600	32 600	0
Entretien Garage	2 000	2 000	0
Sable et sel	18 000	18 000	0
Essence diesel	32 000	33 000	1 000
Huile à chauffage	5 000	5 000	0
Pièces et accessoires	2 000	3 000	1 000
Lames de charrue	2 000	2 000	0
Vêtements	250	2 500	2 250
Électricité Garage.....	3 500	3 000	-500
Trousse premiers soins.....	100	100	0
Réclamation pour dommages.....	2 000	2 000	0
Contrat déneigement -Site patrimonial	2 175	2 300	125
Ramassage neige (secteur village).....	9 500	10 000	500
TOTAL DÉNEIGEMENT:.....	189 810	190 744	934
Éclairage public (Hydro-Québec)	2 000	8 500	6 500
Entretien réseau d'éclairage.....	8 500	2 500	-6 000
TOTAL TRANSPORT.....	389 075	409 768	20 693
HYGIENE DU MILIEU			
USINE D'EAU POTABLE			
Frais poste (échantillon d'eau potable).....	550	600	50
Frais de téléphone	2 000	1 800	-200
Hon. prof. Aquatech (eau potable).....	108 875	106 000	-2 875
Service alarme.....	360	360	0
Analyses échantillons d'eau potable.....	3 000	2 500	-500
Assurances	12 000	12 000	0
Usine d'eau potable.....	5 000	13 000	8 000
Poste surpresseur (St-Pierre).....	100	100	0
Lit de séchage (boues)	4 000	4 000	0
Produits (eau potable)	10 000	12 000	2 000
Chlore.....	6 000	7 000	1 000
Pass	20 000	20 000	0
Magnafloc	3 500	3 500	0
Oxygène.....	15 000	16 500	1 500
Soude caustique	10 000	11 000	1 000
Diesel coloré génératrice.....	500	500	0
Pièces accessoires	4 500	5 000	500
Fourniture bureau + informatique.....	400	400	0
Électricité usine de filtration	55 000	58 000	3 000
Électricité poste surpresseur	1 400	1 400	0
Électricité compteur d'eau St-Pierre.....	180	200	20
AQUEDUC			
Administration (Aqueduc)	5 185	2 375	-2 810
Location machinerie.....	5 000	5 000	0
Réparation réseau aqueduc	1 000	1 000	0
Borne-fontaine	1 500	1 500	0
Poste de chloration.....	100	100	0
Barrage-réservoir	1 000	1 000	0
Pièces et accessoires (aqueduc)	2 000	2 000	0
ASSAINISSEMENT DES EAUX			
Administration (Ass. eaux).....	775	875	100
Hon. prof. Aquatech (eau usée).....	16 480	16 000	-480
Analyses échantillons d'eau usée.....	2 000	2 000	0
Assainissement opération (entretien).....	7 000	9 000	2 000
Électricité Ass. eaux.....	15 000	16 000	1 000
ÉGOUT			
Administration (Égout).....	580	590	10
Location machinerie.....	1 000	1 000	0
Pièces et accessoires (égout).....	1 500	1 500	0
Rémunération (vidanges) + avantages.....	1 145	1 120	-25

●	Enlèvement ordures (contrat).....	52 000	52 000	0
●	Site d'enfouissement.....	65 000	65 000	0
●	Traitement matières recyclables.....	7 000	7 000	0
●	Régie l'Islet-Montmagny.....	942	1 590	648
●	Récupération peinture-ordinateur.....	2 000	3 000	1 000
●	Récupération et recyclage pneus.....	500	500	0
●	Gros containers Garage municipal.....	12 800	16 000	3 200
●	Quote-part MRC gestion matières résiduelles.....	567	927	360
●	Quote-part MRC Boues fosses septiques.....	20 597	22 992	2 395
●	Quote-part MEC Cours d'eau.....	1 847	1 488	-359
●	TOTAL:.....	486 883	507 417	20 534
●	URBANISME ET MISE EN VALEUR			
●	DU TERRITOIRE			
●	Transfert Société de développement.....	20 000	25 000	5 000
●	Honoraires inspecteur municipal.....	15 750	17 100	1 350
●	Modification règ. d'urbanisme.....	6 000	6 000	0
●	Quote-part MRC-urbanisme.....	67 498	60 381	-7 117
●	Stratégie touristique.....	6 200	6 000	-200
●	Administration (Sites publics).....	615	20 615	20 000
●	Entretien.....	4 000	7 500	3 500
●	Électricité.....	1 000	1 200	200
●	Comité d'embellissement.....	12 076	12 051	-25
●	TOTAL:.....	133 139	155 847	22 708
●	HLM			
●	Contribution 10% déficit HLM.....	10 950	10 590	-360
●	TOTAL:.....	144 089	166 437	22 348
●	LOISIRS ET CULTURE			
●	Administration.....	52 789	51 895	-894
●	Droit d'auteur.....	300	315	15
●	Permis alcool-réunions.....	1600	1815	215
●	Salle communautaire.....	3000	3000	0
●	Annexe salle communautaire.....	500	500	0
●	Bâtisses.....	2000	2000	0
●	Terrain.....	50000	5000	-45 000
●	Terrain multisports.....	300	300	0
●	Location terrain stationnement Loisirs.....	1400	1400	0
●	Épicerie.....	150	150	0
●	Matériel cuisine.....	250	250	0
●	Boisson.....	4500	4000	-500
●	Local des Jeunes.....	750	500	-250
●	Matériel divers entretien.....	1000	900	-100
●	Huile à chauffage.....	14000	16500	2 500
●	Pièces et accessoires.....	1500	2000	500
●	Équipement.....	1000	1000	0
●	Fourniture bureau.....	100	100	0
●	Électricité.....	11000	11000	0
●	Contrat déneigement.....	2090	2131	41
●	Soccer.....		500	500
●	Baseball.....		500	500
●	Patinoire.....	3000	500	-2 500
●	Piscine (Salaires + entretien).....	18190	13561	-4 629
●	Terrain Jeux (Salaires + entretien).....	49255	45352	-3 903
●	Programmation Loisirs.....	23200	1850	-21 350
●	Support technique Bibliothèque.....	150	150	0
●	Contribution Bibliothèque du Rocher.....	5 950	5 950	0
●	Loyer local Bibliothèque.....	4 200	4 200	0
●	Contribution Soc. Conservation Patrimoine.....	1 500	1 500	0
●	Support aux athlètes.....	500	500	0
●	Supralocal.....	22 600	25 775	3 175
●	TOTAL:.....	276 774	205 094	-71 680
●	FRAIS DE FINANCEMENT			
●	Intérêts développement domiciliaire.....	15 718	14502	-1 216

Intérêts emprunt PADEM.....	37 417.....	37 402.....	-15
Intérêts emprunt AIDA.....	5 657.....	6 125.....	468
Intérêts emprunt URBANISATION.....	10 503.....	10 774.....	271
Intérêts honoraires prof. ass. eaux.....	6 391.....	7 510.....	1 119
Intérêts camion incendie.....	5 256.....	5 104.....	-152
Intérêts recherche eau potable.....	5 595.....	5 232.....	-363
Intérêts honoraires prof. eau potable.....	6 500.....	6 064.....	-436
Intérêts usine eau potable.....	67 065.....	64 432.....	-2 633
Intérêts emprunt équipements.....	10 500.....	13 625.....	3 125
Intérêts emprunt ch. St-François Est.....	28 500.....	11 006.....	-17 494
TOTAL:.....	199 102.....	181 776.....	-17 326

AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT

Frais bancaires	3 300.....	3 600.....	300
TOTAL:.....	3 300.....	3 600.....	300

AUTRES ACTIVITES FINANCIÈRES

Remboursement en capital			
Capital développement domiciliaire.....	38 792.....	40 154.....	1 362
Capital emprunt PADEM.....	104 732.....	115 268.....	10 536
Capital emprunt AIDA.....	15 759.....	18 239.....	2 480
Capital emprunt URBANISATION.....	29 372.....	32 808.....	3 436
Capital honoraires prof. ass. eaux.....	17 737.....	21 585.....	3 848
Capital camion incendie.....	13 300.....	13 800.....	500
Capital recherche eau potable.....	8 800.....	9 200.....	400
Capital honoraires prof. eau potable.....	13 600.....	14 100.....	500
Capital Usine eau potable.....	169 700.....	174 200.....	4 500
Capital emprunt équipements.....	30 500.....	28 100.....	-2 400
Capital emprunt ch. St-François Est.....	35 400.....	22 700.....	-12 700
TOTAL :.....	477 692.....	490 154.....	12 462

TRANSFERT A L'ETAT ACTIVITES INVESTISSEMENT

IMMOBILISATIONS.....	62 843.....	87 884.....	25 041
TOTAL:.....	62 843.....	87 884.....	25 041

GRAND TOTAL DÉPENSES:.....	2 713 570.....	2 752 669.....	39 099
-----------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------

Évaluation imposable total 2014 152 790 600

Proportion médiane 99%

Facteur comparatif 1,01

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE la séance spéciale portant sur le budget 2014 soit levée.

La séance spéciale se termine à 20 h 55.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LA MUNICIPALITÉ A UN RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT

Le 1^{er} février 1999, la Municipalité a adopté le règlement N° 171-1999 relatif au stationnement. Je vous le reproduis de façon intégrale car il n'est pas très long.

RÈGLEMENT NO 171-1999

RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT

ATTENDU QUE l'article 565 du Code municipal du Québec accorde aux municipalités locales le pouvoir d'adopter des règlements relatifs au stationnement ;

ATTENDU QUE avis de motion a été régulièrement donné le 7 décembre 1998.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier
APPUYE par madame Mariette Pelletier
ET RESOLU QUE le présent règlement soit adopté.

- Article 1** Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
Les annexes jointes au présent règlement en font partie intégrante.
- Article 2** La municipalité autorise la personne responsable de l'entretien d'un chemin public à installer une signalisation ou des parcomètres indiquant des zones d'arrêt et de stationnement,
- Responsable
Article 3 Le propriétaire dont le nom est inscrit dans le registre de la Société de l'assurance automobile du Québec peut être déclaré coupable d'une infraction relative au stationnement en vertu de ce règlement.
- Endroit interdit
Article 4 Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public aux endroits où une signalisation ou des parcomètres indiquent une telle interdiction. Ces endroits sont et seront spécifiés par résolution.
- Période permise
Article 5 Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule au-delà de la période autorisée par une signalisation ou un parcomètre. Ces endroits sont et seront spécifiés par résolution.
- Hiver
Article 6 Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h 00 et 07 h 00 du 1 novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

POUVOIRS CONSENTIS AUX AGENTS DE LA PAIX

- Déplacement
Article 7 Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivant :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

DISPOSITION PÉNALE

Amendes

Article 8

Quiconque contrevient aux articles de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais d'une amende de 30\$.

Entrée en vigueur

Article 9

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

J'attire principalement votre attention sur l'article 6 où il est dit qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h 00 et 7 h 00 du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

Bien peu de Sudfranciscois(es) connaissent ce règlement et quand la Sûreté du Québec l'applique, les victimes en sont choquées et c'est parfaitement compréhensible. Qui aime recevoir des contraventions de stationnement? Personne, surtout pas quand c'est la première fois que ça arrive et que vous demeurez là depuis plus de 20 ans. C'est insultant, par contre le règlement est bel et bien là.

Le rôle de la Municipalité à ce stade-ci est de publiciser davantage, si je puis dire, qu'un tel règlement existe sur son territoire et que la Sûreté du Québec peut l'appliquer. Donc, soyez coopératif et vigilant.

Yves Laflamme, directeur général

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Avantage membre

En devenant membre du journal, chaque membre bénéficie d'une petite annonce gratuite. N'hésitez pas à la demander. ☺

Bienvenue aux nouveaux membres 2013-2014

Vous souhaitez soutenir votre journal communautaire par une souscription de 5\$ pour les membres individuels et 25\$ pour les membres organismes. Ensemble, faisons de L'Écho un maillon fort de la communauté.

Membre organisme

Club de pétanque
Société de conservation du patrimoine

Club social des pompiers

Membre individuel

Nicole Morin
Bernadette Corriveau
Philippe Lamonde
Lise Blais
Jean-Marc Gosselin
Jean Dominique Rousseau
Jeannette Cloutier
Fernand Bélanger
Louise Thérberge
Sylvie Allaire
Nicole L. Couture
Réjean Pellerin
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Colette Boutin
Denis Rémillard

Suzanne Mercier

Nathalie Allaire

Pierre Martin

Ernest Lachance

Marie Laflamme

Monique Laliberté

Raynald Laflamme (N)

Martine Matineau (N)

Rosaire Couture (N)

Gaétan Gendron (N)

Simone Picard (N)

Jean-Yves Gosselin (N)

Lorraine Lamonde (N)

Camille Laliberté (N)

Huguette Paré (N)

Jacques Boulet (N)

Lucielle Kirouac (N)

Huguette Blais (N)

Rose-Anne Laliberté (N)

Thérèse Cloutier (N)

Jean-Paul Morin (N)

Christiane Bombardier (N)

Pierre Cauffopé (N)

Mireille Fournier (N)

Denis Blais (N)

Jacques Thérberge (N)

Denis Boulet (N)

Denise Roy (N)

Dominique Lamonde (N)

Suzie Godbout (N)

Wilfrid Marceau (N)

Bérangère Noël (N)

Louis-Marie Garant (N)

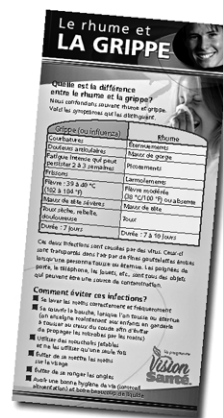
(N): Nouveau membre ☺



Le RHUME et la GRIPPE

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE RHUME ET LA GRIPPE ?

Nous confondons souvent rhume et grippe.
Voici les symptômes qui les distinguent.



Grippe (ou influenza)	Rhume
Courbatures	Éternuements
Douleurs articulaires	Maux de gorge
Fatigue intense qui peut persister 2 à 3 semaines	Picotements
Frissons	Larmoiements
Fièvre : 39 à 40 °C (102 à 104 °F)	Fièvre modérée (38 °C/100 °F) ou absente
Maux de tête sévères	Maux de tête
Toux sèche, rebelle, douloureuse	Toux
Durée : 7 jours	Durée : 7 à 10 jours

COMMENT ÉVITER CES INFECTIONS ?

Pour prévenir la grippe, la vaccination demeure la méthode la plus efficace. De plus, en vous lavant les mains correctement et fréquemment, en évitant de se mettre les mains sur le visage ou de se ronger les ongles et en maintenant une bonne hygiène de vie, vous préviendrez la contamination.

Demandez notre brochure
Le rhume et la grippe, de la
collection Vision Santé pour
en apprendre davantage.



PHARMACIE Vincent Lamonde Boulet inc.

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec
418 259-7728

Membre affilié à **Proxim**

Les pharmaciens exerçant à cette
pharmacie sont seuls responsables des services
pharmaceutiques annoncés.

UTILISEZ VOTRE REER À D'AUTRES FINS



PUISER DANS VOTRE REER POUR VOUS ACCORDER UN PRÊT, C'EST PERMIS!

Contrairement à ce que l'on peut penser, il n'est pas nécessaire d'attendre la retraite pour profiter de son REER. En fait, vous pouvez y puiser dès maintenant, en toute légalité, pour acheter une maison ou pour retourner aux études. Voyons comment vous pouvez utiliser votre REER, sans incidence fiscale.

3 mars 2014
Date limite pour
cotiser au REER

ACHETER UNE MAISON

Le Régime d'accèsion à la propriété (RAP) est un programme très souple qui vous permet de retirer jusqu'à 25 000 \$ de votre REER (ou 50 000 \$ dans le cas d'un couple) sans payer d'impôt pour financer l'achat ou la construction de votre maison. Vous y êtes admissible s'il s'agit de votre première résidence, ou si vous et votre conjoint n'avez pas été propriétaires d'une résidence principale au cours de l'année du retrait du REER et des 4 années civiles précédentes.

« RAPPER » sans REER

Il existe une stratégie pour accéder au RAP, même si vous n'avez pas cotisé à un REER ou que vous disposez de peu d'épargne. Voici comment en bénéficier :

1. Empruntez à la Caisse un montant correspondant à vos besoins en respectant la cotisation maximale qui vous est permise.
2. Déposez cette somme dans un REER pendant au moins 90 jours.
3. Retirez ce montant non imposable de votre REER et remboursez votre emprunt à la Caisse.
4. Utilisez votre remboursement d'impôt comme mise de fonds pour l'acquisition ou la construction de votre résidence.

Vous disposez ensuite d'un délai de 15 ans pour remettre la somme retirée dans votre REER.

Exemple :

Annie et Simon ont chacun un revenu imposable de 45 000 \$ et des droits REER disponibles de 25 000 \$. En empruntant cette somme, cela leur permettra de l'investir dans leur REER et ainsi d'obtenir des remboursements d'impôt approximatifs de 7 400 \$ chacun, qu'ils pourront utiliser comme mise de fonds.

ÉTUDIER

Vous voulez reprendre des études à temps plein? Vous perfectionner dans un domaine qui vous passionne? Avec le Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP), vous pouvez financer vos études ou celles de votre conjoint en retirant un maximum de 10 000 \$ par année, jusqu'à concurrence de 20 000 \$, sans aucune imposition. La date du début des remboursements variera en fonction de votre situation et les montants retirés devront être remboursés sur une période d'au plus 10 ans.

C'est comme si vous vous accordiez un prêt sur 10 ans, sans intérêt!

Pour connaître les utilisations possibles de votre REER, renseignez-vous auprès de votre conseiller² à la Caisse!

418 259-7786 OU 1 866 259-7786

¹ Certaines conditions d'admissibilité s'appliquent.

² Représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer